Un terroriste arrêté et deux abris détruits par l'ANP

Page 5

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR NATIONAL

Leekens justifie ses choix et ne donne pas de garanties

Page 13

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5666 - MARDI 3 JANVIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

POUR FINANCER SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Naftal compte lancer un emprunt obligataire

Page 4

BEDOUI AFFIRME QUE «LA MENACE TERRORISTE EST TOUJOURS LÀ»

APPEL À UNE PLUS GRANDE VIGILANCE

L'expérience acquise et cumulée par l'ANP permet aujourd'hui de déjouer les tentatives de déstabilisation du pays. Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a affirmé que la menace terroriste «est toujours présente» mais que l'Armée et les autres services de sécurité (tous corps confondus) sont plus que jamais déterminés à faire face à ce phénomène. Les citoyens sont, pour leur part, appelés à une plus grande vigilance.

Page 3



SCÈNES DE VIOLENCE ET GRÈVE DES COMMERÇANTS

LES AFFRONTEMENTS DE RETOUR À BEJAÏA

La journée d'hier a été particulière à Béjaïa qui semble avoir renoué avec les affrontements. En plus de la grève des commerçants, qui a été largement suivie, des émeutes et des échauffourées ont éclaté dans plusieurs endroits, laissant perplexe plus d'un Béjaoui face à ces scènes qualifiées de désolantes.

Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

HAUSSE DES TAXES À BÉJAÏA

La grève des commerçants largement suivie

La majeure partie des localités de la wilaya a été paralysée hier suite à la grève des commerçants. Ces derniers ont baissé les rideaux de leurs magasins en dépit de l'appel à la vigilance et à ne pas suivre le mot d'ordre de grève lancé par Abdelkader Boucherit de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).



L'appel à la grève avait été lancé en direction des commerçants et des professions libérales sur les réseaux sociaux depuis plusieurs jours déjà. Les commerçants ont baissé rideau hier dans la majorité des localités de la wilaya de Béjaïa. Excepté dans les villes de Sidi-Aïch et Ouzellaguen où l'on a pu constater nous-mêmes que les magasins étaient ouverts, les villes de la Soummam telles qu'Akbou Tazmalt, Ighil-Ali, Aït R'zine ont été paralysées. Peu de commerçants ont ouvert leur magasin à Akbou. A Béjaïa, la grève a été relativement suivie dans la matinée, avant qu'elle ne s'accentue dans l'après-midi suite aux échauffourées qui ont éclaté à Nacéria. A la cité Remla, la majorité des commerçants de gros a suivi la grève. A Akbou, les marchands de gros ont observé un rassemblement au marché de Bouyizène pour protester conte la hausse des prix de location des carreaux. A Sidi-Aïch, les commerçants qui ont ouvert toute la matinée ont été contraints, pour certains, de fermer dans l'après-midi suite à une action de coupure de route. A l'est de Béjaïa, c'est la paralysie. C'est la région où la grève a été largement suivie. A Aokas, Tichy, Souk El-Tennine, Kherrata, Melbou, Baccarro, Taskariout, Darguina... les commerçants ont préféré laisser les rideaux baissés. A Sidi Ayad et Maâla, des boulangers et quelques magasins d'alimentation générale étaient fermés aussi. Les grévistes «dénoncent la hausse des taxes contenues dans la nouvelle loi de finances, la multiplication des contrôles des services de la DCP, la hausse des prix de certains produits et les mesures d'austérités décidées par le gouvernement». Les marchands qui proposent des fruits et légumes aux abords de la RN 26 ont déserté les lieux, notamment à Akbou et Tazmalt. A Ouzellaguene, les magasins sont ouverts. Pour leur part, les transporteurs n'ont pas suivi le mot d'ordre de grève mais, dans certaines villes, ont écourté leur journée. Car des routes ont été coupées à Baccacro et partiellement à Sidi-Aïch. Les citoyens sont, en général, d'accord avec les grévistes. Pour eux «il y a trop de hausses et de taxes à la fois et le pouvoir d'achat est déjà érodé».

N. Bensalem

DES SCÈNES DE VIOLENCE ET DE DESTRUCTION EN VILLE

La LADDH lance un appel au calme et à la vigilance

DES ÉCHAUFFOURÉES ont éclaté hier à Nacéria, dans la ville de Béjaïa, entre des grappes de jeunes et les forces anti-émeutes. Les hostilités ont commencé suite à l'incendie d'un bus de l'ETUB par un groupe de jeunes qui a improvisé une marche vers le siège de la wilaya. Il faut souligner que cette situation a contraint les quelques commerçants qui n'ont pas suivi la grève de baisser rideau.

La ville de Béjaïa a connu dans la matinée peu de mouvement par rapport aux autres jours à cause de la grève. Des scènes de violence (incendie de pneumatiques sur la voie notamment), des coupures de routes ont été observées à Sid-Aïch, Darguina et Taskariout. La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) a lancé «un appel au calme et à la vigilance». «Seul le combat pacifique est à même de faire aboutir les revendications citoyennes», écrit le vice-président de la LADDH, Saïd Salhi. Et d'ajouter : «La grève générale pacifique réussie sur tout le territoire de la wilaya démontre encore une fois le degré de maturité et d'éveil de la population et sa détermination à défendre ses droits socioéconomiques menacés par la loi de finances 2017 adoptée dans le sillage de la crise économique que traverse notre pays». «Des scènes de violences et de destruction des biens publics sont signalées à Béjaïa et d'autres localités ; la LADDH appelle la population à la vigilance et au calme et réaffirme que seul un cadre pacifique serait en mesure de faire aboutir des revendications citoyennes toutes légitimes», fait remarquer M. Salhi. «Nous déplorons cette situation de dérapage qui risque de mener le pays vers l'incertitude et le chaos et appelons à la sérénité pour éviter les dérapages», écrit encore le vice-président de la LADDH.

N. B.

PRIX À L'IMPORTATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES SUR NEUF MOIS

Les céréales en recul, les huiles et sucres en hausse

LES PRIX à l'importation par l'Algérie des produits alimentaires et agroalimentaires ont connu des trajectoires différentes durant les neuf premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015, selon le ministère du Commerce. Dans la catégorie des céréales, les prix à l'importation ont reculé à 308 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-32,5% par rapport à la même période de 2015), à 192 usd/t pour le blé tendre (-22,3%) et à 185 usd/t pour le maïs (-8,4%).

Quant au prix d'achat des poudres de lait, il s'est établi à 2 305 usd/t (-20%). Par contre, une hausse des prix à l'importation a touché le sucre roux à 391 usd/t (+6,8%), l'huile brute de coco (+13,3%) et des huiles alimentaires brutes (+37,3%), tandis qu'une baisse a touché d'autres huiles brutes (baisse variant entre 1,73% et 11,66%). Pour la catégorie des produits d'épicerie, une augmentation des prix moyens à l'importation a été observée pour les cafés torréfiés (+35,05%), les pâtes alimentaires (+6,5%), le thé (+5,2%), le sucre blanc (+2%).

Par contre, les prix à l'importation du triple concentré de tomate ont reculé à 848 usd/t (-27,1%), le concentré de tomate à 1 109 usd/t (-22,1%), le double concentré de tomate à 1 328 usd/t (-9,4%), les cafés non torréfiés à 2 128 usd/t (-7,8%), le riz à 530 usd/t (-5,36%) et le lait infantile à 6 602 usd/t (-1,05%). Pour les légumes secs, des baisses ont été observées pour les haricots secs à 981 usd/t (-21%) et les pois secs à 593 usd/t (-16,5%). En revanche, les prix à l'importation ont haussé pour les pois chiches à 1 303 usd/t (+21,8%) et les lentilles à 1 086 usd/t (+15,8%). Quant à l'ail, il a été importé à 1 746 usd/t (+61,2%). En ce qui concerne les fruits frais, les pommes ont été importées à 827 usd/t (+19,3%) et les bananes à 714 usd/t
(-2,5%). Pour les viandes et poissons, les prix ont reculé pour les viandes bovines congelées à 3 043 usd/t (-10,4%), pour celles réfrigérées à 3 628 usd/t (-9,8%) et pour les poissons congelés à 1 515 usd/t (-4,3%).

Par ailleurs, pour le ciment, son prix moyen a baissé à 65 usd/t contre 73 usd/t (-11%). Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait sont au nombre de 18 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (39,7% des importations globales), la France (16,5%), l'Argentine (12,53%), la Pologne (9,26%) et l'Uruguay (7,8%). Pour les huiles alimentaires brutes, la quasi-totalité des quantités importées a été réalisée par six (6) principaux opérateurs dont une société privée qui demeure en première position avec près de 60% de la quantité totale importée. En matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en assurant 83,7% du total importé. Quant au sucre blanc, il est à noter que près de 66% de la totalité des quantités importées a été réalisée par dix (10) entreprises privées. Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs sont au nombre de sept (7) avec près de 35% du total des importations. En ce qui concerne les fruits frais, il a été importé pour plus de 127,14 millions usd de bananes durant les neuf premiers mois 2016 (contre 128,6 millions usd sur la même période de 2015), et pour 50,61 millions usd de pommes (contre 82,42 millions usd). La facture a été de 34,85 millions usd pour les amandes (contre 32,21 millions usd), de 17,03 millions usd de raisins secs (contre 22 millions usd) et de 4,8 millions usd d'abricots secs (contre 6,1 millions usd), alors que les importations des pruneaux secs se sont chiffrées à 10,01 millions usd (contre 10,32 millions usd). Il est, par ailleurs, constaté que la facture de l'ail importé est passée à 17,8 millions usd (contre 10,3 millions usd).

S. T.

ESTIMANT QUE «LA MENACE TERRORISTE EST TOUJOURS LÀ»

Bedoui appelle les citoyens à une plus grande vigilance



L'expérience acquise et cumulée par l'Armée nationale permet aujourd'hui de déjouer les tentatives de déstabilisation du pays.

Le ministre de l'Intérieur, Nourredine Bedoui, a affirmé hier à partir de Guelma, que la menace terroriste «est toujours présente» malgré les efforts déployés par les services de sécurité et particulièrement les éléments de l'Armée nationale qui ne cessent de démanteler des réseaux liés au terrorisme et les découvertes de caches d'armes et de matériels de guerre à travers le territoire national.

Le ministre, qui a loué le travail entrepris par l'ANP, a ajouté que les menaces sécuritaires qui planent sur le pays risquent à terme de semer une fitna entre les citoyens algériens ce qui implique, selon lui, «une plus grande vigilance des citoyens qui ont eu déjà à connaître les affres du terrorisme ces dernières années et plus principalement durant la décennie noire».

Le ministre de l'Intérieur a indiqué par ailleurs que malgré ces défis, «les services de sécurité (tous corps confondus) sont plus déterminés que jamais à faire face à ce phénomène terroriste». En effet, le bilan établi fin 2016 par le MDN fait ressortir l'élimination de pas moins de 350 terroristes dont 125 abattus depuis le début de l'année, selon un bilan de l'Armée nationale populaire (ANP) publié dans la revue institutionnelle El Djeich du mois de décembre.

Dans ce dernier numéro, l'ANP publie également les chiffres des saisies de matériels divers (armes, véhicules…), le nombre de terroristes neutralisés et les quantités de drogue saisies. L'ANP a également saisi de grandes quantités d'armes et de munitions. Les plus significatives sont les missiles anti-aériens, au nombre de 6, toujours selon la même source.

L'on retrouve également dans cet inventaire 1 lance-missile de type Strela, des roquettes anti-hélicoptères (17) avec un «panier de lancement», 2 lance-missiles de type RPG-2 ou 5 lance-roquettes RPG-5 et 18 autres RPG-7, précise El Djeich.

De plus, les patrouilles militaires ont saisi 18 mines anti-char et 2 195 mines antipersonnel. L'on retrouve également 668 fusils automatiques Kalachnikov, une vingtaine de mitrailleuses lourdes (calibres de 12,7mm et 14,5mm), des dizaines de fusils sniper, de mortiers et autres armes artisanales, toujours selon la revue de l'ANP.

Les munitions et explosifs ne sont pas en reste : près de 190 000 balles de différents calibres, 1 244 chargeurs divers et plus de 24 000 cartouches de fusil. L'institution militaire comptabilise également des centaines de roquettes saisies, dont 338 pour RPG-7, 640 obus de mortiers. En termes d'explosifs, l'ANP indique avoir saisi 2 556 kg de produits chimiques pour leur fabrication, 10 ceintures explosives et près de 650 kilogrammes de dynamite, entre autres substances explosives.

Outre les armes et munitions, les terroristes disposaient d'importants moyens logistiques. L'ANP a ainsi détruit 458 casemates et abris durant cette année, en plus de la saisie de 447 véhicules tout-terrain, 258 camions et 340 véhicules.

Par ailleurs, 1 035 détecteurs de métaux, 3 384 marteaux-piqueurs et 458 groupes électrogènes ont été récupérés par les éléments de l'Armée nationale populaire, indique la même source. Ces prises, du jamais vu dans l'histoire de l'Algérie, montrent que le trafic laisse passer des armes de plus en plus lourdes et en quantités de plus en plus importantes. Elles sont le signe d'une nouvelle stratégie des groupes terroristes pour s'installer dans la région.

Hocine Adryen

DANS LA PERSPECTIVE D'UNE SÉCURISATION OPTIMALE DU PAYS

L'Algérie réceptionne huit chasseurs russes Su-30MKI

L'ALGÉRIE a reçu les huit premiers chasseurs de type Su-30MKI(A) en application du contrat conclu en 2015 sur la livraison de 14 appareils de ce type, selon l'agence officielle russe Sputnik qui répercute le blog militaire russe bmpd. Assemblés à l'usine aéronautique d'Irkoutsk (Sibérie), les six avions de chasse restants seront remis à la partie algérienne d'ici 2018. Comme le précise la source, il s'agit du troisième contrat sur la livraison de chasseurs russes de ce type à ce pays nord-africain qui compte d'ores et déjà dans ses escadrilles 44 Su-30MKI(A). Au total, l'usine aéronautique d'Irkoutsk a produit 29 avions Su-30, dont 21 Su-30SM et 8 Su-30MKI(A) destinés à l'Algérie. Le premier avion de ce lot a été testé le 10 novembre 2016. Selon la plupart des experts, en vertu d'une étude menée par la revue spécialisée britannique Flight, en 2008, le Su-30 MKI est considéré comme le meilleur des chasseurs. L'avion de combat polyvalent «supermanœuvrable» Su-30MKI du constructeur Irkout est destiné à l'exportation, «mais pas à n'importe quel pays», selon les connaisseurs. Ces derniers, soulignant que les Russes préfèrent ce «chasseur endiablé» prioritairement «aux pays amis». L'appareil a été développé initialement pour l'Inde (depuis 1999, plus de 200 aéronefs sur 272 commandés ont été livrés à la partie indienne). New Delhi avait renoncé à une commande de Rafale française, «optant pour l'avion russe, car ayant de plus grandes potentialités de combat «. Il y a également eu des livraisons vers la Malaisie (18 Su-30MKM). L'Algérie est en passe de renouveler totalement sa flotte, optant pour des appareils plus performants que ceux détenus par les forces aériennes précédemment. Cela d'autant que l'ANP est en train de mettre le paquet pour sécuriser au maximum le pays, notamment les parties frontalières de l'Est et du Sud.

D. Z.

CRISE ENTRE LA MAURITANIE ET LE MAROC

Mohamed Ould Abdelaziz ne veut rien oublier

LA VISITE du chef du gouvernement marocain Abdelilah Benkirane en Mauritanie, pour tenter de désamorcer la crise entre les deux pays après les propos du président de l'Istiqlal Hamid Chabat sur «la marocanité de la Mauritanie» s'est mal terminée.

Le président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz a accueilli froidement l'émissaire du roi Mohamed VI. Il s'est exprimé en des termes très durs lors de l'audience qu'il a accordée à Abdelilah Benkirane et qui a duré 45 minutes au lieu des deux heures prévues initialement. Ould Abdelaziz a dit à Abdelilah Benkirane son agacement et celui des Mauritaniens quant aux déclarations de Hamid Chabat et de «certains hommes politiques marocains immatures qui créent des crises entre les pays».

Il a dénoncé les hommes politiques qui, par «leurs déclarations ou leurs initiatives, autant infondées que maladroites, créent des tensions inutiles entre les pays».

Le chef du gouvernement marocain a lu un communiqué devant les micros et les caméras des médias officiels à Nouakchott, et a tenu à rassurer les autorités du voisin du Sud sur la ligne politique adoptée par la diplomatie marocaine. Une fois son texte lu, il a refusé de répondre aux questions des journalistes mauritaniens présents dans la résidence du chef de l'Etat à Zouirate. L'envoyé du roi du Maroc n'a été accompagné à l'aéroport pour rentrer au Maroc par aucun membre du gouvernement mauritanien, et a été juste salué par le wali de Zouérate et un responsable militaire. Avant de repartir, bredouille, il laissé sur place le ministre marocain délégué aux affaires étrangères Nasser Bourita. L'envoyé spécial du roi Mohamed VI en Mauritanie, Nasser Bourita, est logé dans les locaux de l'ambassade du Maroc à Nouakchott, ambassade à laquelle il a interdit l'accès, y compris aux ressortissants marocains.

Selon des sources du journal mauritanien Alakhbar, Nasser Bourita attend le retour à Nouakchott du président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz, qui est en vacances dans le nord du pays, pour discuter avec lui des derniers développements de la situation politique en Gambie. Entre autres points qui seront abordés par le ministre marocain, la réunion de la haute commission mixte qui ne s'est pas réunie depuis 2013.

La crise entre les deux pays ne date pas d'hier. Cela fait plus de quatre ans que la représentation diplomatique mauritanienne à Rabat est sans ambassadeur. Une chancellerie qui, au fur et à mesure que la crise avec le royaume s'aggrave, se vide de ses diplomates. En février dernier, l'ambassade avait enregistré le départ de son premier conseiller, et de son chargé d'affaires deux années auparavant.

Malgré les «excuses» présentées «au président, au gouvernement et au peuple mauritaniens» à part le chef de l'Istiqlal Hamid Chabat, les relations entre les deux pays, en particulier autour de la question du Sahara occidental ne cessent de descendre au plus bas niveau. Le chef du parti de l'Istiqlal n'en est pas à sa première bourde diplomatique. Avant de s'attaquer à la Mauritanie, il s'en est violemment pris à l'Algérie.

Le SG de l'Istiqlal avait alors affirmé que «ce pays (l'Algérie,) est colonialiste dans la mesure où il occupe Tindouf, Hassi-Messaoud et Béchar, ainsi que d'autres provinces qui sont, à l'origine, marocaines». Il a ajouté que l'Algérie «était considérée par le gouvernement français comme étant la deuxième région de France».

A l'inverse de la Mauritanie, le roi Mohamed VI n'a pas réagi, au même titre que le ministère des Affaires étrangères marocain qui s'est muré dans un silence complice. A l'approche du sommet de l'Union africaine (UA), qui doit se tenir ces jours-ci à Addis-Abeba, où le Maroc entend faire passer son adhésion à cette organisation panafricaine comme une lettre à la poste, selon ses dirigeants, cette affaire risquait de faire voler en éclats tout le tapage médiatique fait autour de la solidarité avec les pays africains vantée par ces derniers à longueur de colonnes. Toute la stratégie diplomatique mise en place par le palais royal ces derniers mois s'est aujourd'hui enrayée du fait du grain de sable nommé Chabat.

H. A.

POUR FINANCER SES PROJETS STRATÉGIQUES

NAFTAL COMPTE LANCER UN EMPRUNT À LONG TERME

Le plan de développement 2017-2030 de la Société nationale de transport des produits pétroliers (Naftal) nécessite une enveloppe financière de 564 milliards de dinars (mds DA), a affirmé hier à Alger le directeur de planification, de stratégie et d'économie de cette entreprise, Mohamed Benchoubane.



Avalisé en 2016, ce projet de développement s'articule essentiellement autour du développement et de la modernisation des infrastructures de stockage et du réseau de transport par canalisation des carburants et du GPL, a-t-il fait savoir lors de sa présentation de ce plan de développement.
Il s'agit également de développement et de modernisation du réseau des stations-service, du développement et de la promotion des carburants propres et de la diversification des activités et services de Naftal à travers le partenariat, ainsi que de la mise en place d'un nouveau système d'information, a précisé M. Benchoubane. Dans cette optique, Naftal table sur une autonomie nationale de stockage en carburants de 30 jours, soit un volume de 2,1 millions de m3 à l'horizon 2020, contre 10 jours d'autonomie pour un volume de 0,7 million de m3 actuellement, soit le triple de ses capacités actuelles.
Le développement du réseau des stations-service nécessite une enveloppe de 203 mds DA et l'augmentation de ses capacités de stockage devrait coûter 152 mds DA, tandis que 102 mds DA devraient être mobilisés pour la réalisation et la rénovation des canalisations.
En outre, la réhabilitation et la modernisation des unités d'enfûtage et d'emballage GPL devraient bénéficier d'une dotation de 15 mds DA.
Sur l'enveloppe globale de 564 milliards DA, Naftal compte contracter un emprunt à long terme d'un montant de 283,2 mds DA pour le financement des projets stratégiques inscrits dans ce programme, soit plus de 50% du montant total.
Quant aux fonds propres de l'entreprise, ils devraient assurer l'autofinancement de ceux inscrits pour la période 2017-2021, a fait savoir le même responsable. Dotée d'un capital social de 15,65 mds DA, cette filiale de Sonatrach emploie actuellement plus de 31 000 travailleurs.

Le chiffre d'affaires en hausse en 2016

La société nationale de transport des produits pétroliers (Naftal) a enregistré une stabilisation des volumes vendus en carburants en 2016 par rapport à l'année d'avant, accompagnée d'une hausse du chiffre d'affaires, selon un bilan présenté lundi à Alger par les responsables de cette entreprise.
Le chiffre d'affaires a augmenté à 380 milliards de dinars en 2016 contre 333 milliards de DA en 2015, a indiqué le directeur de planification, de stratégie et d'économie de Naftal, Mohamed Benchoubane. Concernant le volume des carburants et des autres produits pétroliers commercialisés par Naftal, il s'est élevé à 17 millions de tonnes en 2016 dont 13,9 millions de tonnes de carburants ordinaires (essences et gasoil) et 1,5 million de tonnes de GPL, soit pratiquement le même niveau que celui réalisé en 2015.

T. R.

RÉALISATION DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS

La cadence maintenue malgré les difficultés financières

LE SECTEUR de l'habitat a maintenu en 2016 une cadence soutenue dans le lancement et la livraison des projets de logements en dépit des difficultés financières engendrées par la chute drastique des cours du pétrole. Alors que le recul des revenus du pays a nécessité le report ou l'annulation de plusieurs projets dans d'autres secteurs, celui de l'habitat est resté à l'abri de ces mesures, sachant que le nombre de logements en cours de réalisation est de 1 049 603 unités. Les enveloppes financières consommées au profit des projets de logements jusqu'à novembre dernier ont été estimées à près de 426 milliards de dinars dont la moitié a été consacrée aux logements sociaux.
Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé à maintes reprises que son secteur occupait une place prioritaire dans les transferts sociaux à l'instar des secteurs de la santé et de l'éducation, soutenant que «le programme du président de la République sera poursuivi jusqu'au dernier logement» et qu'»aucun projet ne sera annulé».
Cette dynamique s'est traduite par des opérations massives de remise des clés dans le cadre du programme de location-vente (AADL), formule populaire chez les ménages de la classe moyenne. Le rêve des souscripteurs AADL 2001-2002 d'accéder à un logement décent est devenu réalité après 14 ans d'attente, et ce, dans plusieurs wilayas.
Cette opération s'est étendue aux souscripteurs 2013 inscrits par Internet, avec la remise des clés de plus de 1 000 logements AADL dans la wilaya de Khenchela la première à bénéficier de ce programme 2013.
Globalement, l'Agence pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a distribué 10 436 unités entre janvier et novembre 2016, tandis que ses prévisions indiquent que le reste des souscripteurs au programme 2001-2002 auront les affectations d'ici le 15 janvier 2017, alors que tous les projets qui leur sont destinés seront finalisés avant mars prochain.
Cela permettra de fermer définitivement le dossier des anciens souscripteurs et d'avancer dans la procédure commerciale des postulants de 2013. Par ailleurs, une augmentation des prix des logements AADL de 23% a été décidée pour les souscripteurs inscrits par Internet en 2013 (AADL 2).
Cette décision a été justifiée par la hausse du coût de réalisation du logement (matériaux de construction, salaires de la main-d'œuvre, charges sociales...). Quant à la formule du logement public locatif (social), qui se taille la part du lion dans le programme sectoriel, les chiffres officiels indiquent que plus de 477 460 unités sont en cours de réalisation.
Durant les neuf premiers mois de l'année, 75 646 logements sociaux ont été livrés, d'après les données du ministère qui a prévu de boucler 2016 avec 100 000 unités dans cette formule destinée aux catégories sociales défavorisées et dépourvues de logement ou logeant dans des conditions précaires ou insalubres. Le ministère a tablé sur un bilan global de livraison avoisinant 300 000 logements, tous types confondus, pour 2016, soit l'équivalent de ce qui a été réalisé en 2015.
Cette dynamique a été accompagnée par le renforcement des moyens de contrôle des demandes de logements, avec la collaboration du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Direction générale des impôts, de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (CASNOS), et ce, afin de démasquer les fraudeurs.
Dans ce sens, M. Tebboune a déjà souligné la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle pour passer au crible les souscripteurs des différentes formules de logement à l'effet de garantir «la justice sociale et la transparence dans la dépense de l'argent public».

Avancée notable de la ville de Sidi Abdallah et de Djamaâ El-Djazaïr

Concernant les projets d'urbanisme et d'équipements publics, 2016 a été marquée par une avancée considérable dans la réalisation de Djamaâ El-Djazaïr qui sera, une fois prête, la troisième plus grande mosquée au monde après celles de La Mecque et de Médine (Arabie Saoudite).
Après l'achèvement des gros œuvres à fin décembre dernier, ce monument civilisationnel entamera la phase des finitions qui comprend les opérations de revêtement des sols et murs, d'ornement, de sculpture, de décorations et d'aménagement extérieur.
Par ailleurs, la première tranche de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger) a été inaugurée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.
Cette ville nouvelle ambitionne de devenir un modèle de ville moderne et d'organisation harmonieuse face à l'anarchie urbanistique qui caractérise fréquemment les villes du pays. La première tranche comprend plusieurs milliers de logements de type promotionnel public (LPP) et location-vente (AADL), accompagnés des commodités nécessaires tels les établissements scolaires, les crèches, les commerces de proximité, les espaces verts, les jardins, les aires de jeux et loisirs.
Dans le domaine de l'urbanisme, les délais de l'opération de régularisation des constructions non conformes ont été prorogés dans le cadre des facilitations décidées par le gouvernement afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.
Le nombre des dossiers déposés auprès des APC par les particuliers et institutions a atteint, à la clôture de l'opération début août dernier (avant la prorogation), 705.231 dossiers, dont 37% ont été reçus en 2016. Il était prévu initialement, dans le cadre de la loi de 2015, d'achever l'opération de mise en conformité avant août 2012. Mais ce délai a été reporté à août 2013, puis à août 2016 suite à un amendement approuvé par le Parlement lors de l'examen de la loi de finances 2014. Le gouvernement a proposé récemment, dans le cadre de la loi de finances 2017, de reporter une nouvelle fois ce délai pour des raisons d'ordre économique et social.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

De nouvelles mesures contre le terrorisme routier

En Algérie, en dépit des efforts consentis dans le domaine de la lutte contre les accidents de la route, les résultats réalisés sont encore très loin des objectifs escomptés.



L'année 2016 a été moins sanglante par rapport aux années précédentes, a révélé le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière, Ahmed Naït El-Hocine.
Comparativement aux années précédentes, où le nombre décès suit à des accidents de la route se chiffrait globalement à 4 000, M. Naït El-Hocine a fait part d'un net fléchissement du nombre des sinistres routiers et de celui des victimes pour l'année 2016.
S'exprimant, hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, M. Naït El-Hocine a avancé le chiffre de 27 168 accidents de la route enregistrés (-17,4%) durant les 11 mois de l'année 2016, se soldant par la mort de 3 718 personnes (549 vies épargnées) et 41 544 blessés, soit 10 903 de moins que ceux observés habituellement au cours des cinq dernières années, et dont il impute la responsabilité, pour une large part, à des conducteurs de moins de 29 ans.
L'intervenant déclare souhaiter de meilleurs résultats suite aux nouvelles mesures coercitives appelées à être introduites à l'égard des personnes contrevenant aux règles de conduite, notamment, précise-t-il, à travers une révision à la hausse du montant des amendes pour des infractions «génératrices d'accidents».
Il annonce, en outre, la prochaine introduction de mesures répressives à l'encontre des conducteurs de véhicules de transport de voyageurs et de marchandises ne se conformant pas à la durée légale de travail et dont l'état de somnolence est, relève-t-il, à l'origine d'accidents meurtriers.
Au titre de la réorganisation de la politique de sécurité routière, M. Naït El-Hocine signale que le système appelé à être mis en place ne va pas reposer uniquement sur la coercition mais qu'il alliera aussi des mesures pédagogiques et éducatives à l'endroit des conducteurs et des prétendants à un permis de conduire.
L'un des instruments central de la prévention des accidents est représenté, déclare-t-il, par le permis à points, dont la totalité des retranchements pourrait, prévient-il, aller jusqu'à l'invalidation de ce document.

Lynda Louifi

ECOLE DES CADETS DE LA NATION DE BLIDA

Début des cours pour les filles au deuxième trimestre

L'ACCÈS à l'Ecole des Cadets de la Nation de Blida pour les filles s'effectuera dès l'annonce des résultats du concours d'admission, prévu au cours de ce mois, pour entamer l'enseignement qui lui aura lieu au deuxième trimestre, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «La Direction des Ecoles des Cadets de la Nation tient à informer les parents des élèves filles qui sont en 1ère année secondaire et aspirent à rejoindre l'Ecole des Cadets de la Nation de Blida, que l'accès à l'Ecole s'effectuera dès l'annonce des résultats du concours d'admission, prévu au cours de ce mois, pour entamer l'enseignement à l'Ecole des Cadets de la Nation de Blida à partir du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours 2016-2017», a précisé la même source.
L'école des Cadets de la Nation de Blida est désormais ouverte aux recrutement de la catégorie des filles, avait annoncé le MDN samedi dans un communiqué. Cette occasion est offerte aux élèves de la 1ère année secondaire», note la même source, précisant, au sujet des conditions de recrutement, que la candidate «doit être de nationalité algérienne, née en l'an 2001 et après, titulaire du certificat d'enseignement moyen (session de juin 2016) avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20». La candidate doit être, aussi, «en bonne santé et d'une bonne condition physique et admise en 1ère année secondaire (filière des sciences-technologies)». Pour le dossier d'admission, il est exigé «une demande manuscrite formulée par le tuteur légal, avec la mention précise de l'adresse et du numéro de téléphone, et les copies des bulletins des premier et deuxième trimestres, ainsi que le bulletin annuel de la 4e année du cycle moyen, au titre de l'année scolaire 2015-2016».
L'élève doit se munir, également, d'un acte de naissance n°12, d'un certificat de nationalité et d'un certificat de résidence. S'agissant du concours d'admission, les candidates sont subordonnées à un concours d'accès qui comporte des épreuves écrites dans les matières de mathématiques, physique-technologie et langue arabe.
Le concours comporte également un test sportif ainsi qu'une visite médicale. La même source précise que les dossiers peuvent être déposés par la candidate accompagnée de son tuteur légal, dès la parution de l'annonce, au niveau de l'école des Cadets de la Nation de Blida.

S. F.

SELON LA SÛRETÉ DE WILAYA DE OUARGLA

Les accidents de la circulation en légère hausse en 2016

LES ACCIDENTS de la circulation routière ont enregistré une «légère» hausse dans la wilaya de Ouargla durant l'année 2016, comparativement à 2015, ont indiqué hier les services de la Sûreté de wilaya.
Au moins 230 accidents ont été enregistrés en milieu urbain en 2016 et se sont soldés par 11 morts et 272 blessés, contre 206 accident en 2015 ayant fait 15 morts et 257 blessés, soit une hausse de 24 accidents, a-t-on précisé en marge d'une journée de sensibilisation et de formation destinée aux professionnels du transport.
Le facteur humain reste toujours la principale cause de ces accidents, surtout du fait du non-respect du code de la route, de l'excès de vitesse, du non-respect de la distance de sécurité et des dépassements dangereux, signale-t-on. Les facteurs liés à l'état du véhicule et à l'environnement, y compris les conditions climatiques, sont les autres causes d'accidents relevées, selon la même source.
Retenue dans le cadre du plan d'action de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), cette rencontre, à laquelle ont pris part des professionnels du transport de personnes (urbain et interwilayas) et de marchandises, en plus des représentants de l'antenne locale de l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), vise à améliorer les connaissances professionnelles de cette catégorie.
Encadrée par des officiers de la Sûreté de wilaya de Ouargla, cette initiative qu'a abritée le centre de formation de la police implanté au niveau de la zone des équipements publics (chef-lieu de wilaya), a été l'occasion pour rappeler la loi 01-13 du 7 août 2001 relative à l'organisation des transports terrestres, en plus des conditions générales de transport et de la prévention des accidents de la circulation.

R. N.

DANS DEUX OPÉRATIONS À BORDJ BADJI-MOKHTAR ET BOUMERDÈS

Un terroriste arrêté et deux abris pour terroristes détruits

UN TERRORISTE a été arrêté dimanche à Bordj Badji-Mokhtar et deux abris pour terroristes ont été détruits à Boumerdès par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 1 janvier 2016 à Bordj Badji-Mokhtar (6e Région militaire), le terroriste dénommé S. Nassi, tandis qu'un autre détachement a détruit deux (02) abris pour terroristes à Boumerdès (1e Région militaire)», a précisé la même source.
Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a arrêté trois (03) narcotrafiquants à Oran (2e Région militaire) en possession de 24,5 kilogrammes de kif traité».
En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, en coordination avec les éléments des Douanes à Tlemcen, une autre quantité de kif traité s'élevant à 12,8 kilogrammes», selon le communiqué du ministère de la Défense. A Bordj Badji-Mokhtar (6e Région militaire), un détachement de l'ANP «a arrêté un contrebandier de nationalité malienne à bord d'un camion chargé de 6,06 tonnes de denrées alimentaires, 2 800 litres de carburant et 2 250 litres d'huile de table».
D'autre part, un détachement de l'ANP «a arrêté à In Guezzam (6e Région militaire) 15 immigrés clandestins de différentes nationalités africaines, tandis que des unités de Gardes-côtes ont déjoué, à Oran (2e Région militaire) et Annaba (5e Région militaire), des tentatives d'émigration clandestine de 37 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», note la même source.

S. N.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS DE CONSULTATION

N°.05../2017

Immatriculation Fiscal: 0.96216019044817

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa, lance un avis de Consultation **N°...../2017 pour :**

ACQUISITION IMPRIMERIE AU PROFIT DE LA WILAYA

Les soumissionnaires spécialisées et intéressées par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès du Siège de la Wilaya de Médéa Direction de l'Administration Locale Service de l'Animation Locale Bureau des Marches et Programmes.

Les offres, doivent être accompagnées les pièces suivantes :

a) **Dossier de Candidature :**

- La déclaration de la candidature portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- La déclaration de probité, portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés, légalisés par un notaire.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.
- Copie du registre de commerce
- Copie du Carte fiscal
- Attestations de mise à jour des cotisations CNAS – CASNOS (Valables lors de l'ouverture des plis
- Extrait de Rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois.
- Extrait de casier judiciaire du dirigeant (Moins de 03 mois).
- **Engagement de livraison des fournitures selon le spécimen demandé par le maître de l'ouvrage.**

b) **L'Offre Technique Comprendra :**

- La déclaration à souscrire portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite lu et accepté.
- - Le cahier des instructions aux soumissionnaires, portant signature, date et cachet.
- - Le cahier des prescriptions spécial, portant signature, date et cachet.
- - Le cahier des prescriptions administratives, portant signature, date et cachet.
- (Planning d'exécution, portant signature, date et cachet).

c) **L'Offre Financière Comprendra :**

- La lettre soumission, portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires, portant signature, date et cachet du soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif, portant signature, date et cachet du soumissionnaire.

Le dossier de déclaration de la candidature, l'offres techniques et l'offre financières, doivent êtres déposées chacune dans une enveloppe séparée, cachetés, portant la le non du soumissionnaire ainsi que la mention (Dossier de candidature), (offre technique), (offre financière), l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante :

«N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
avis de Consultation
N°...../2017
A MONSIEUR
LE WALI DE LA WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Médéa,

La date limite de dépôt des offres, est fixée à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux à (14.00) heure.

Les soum missionnaires, sont invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis qui aura lieu le 1er jour ouvrable qui suit la date limite de dépôt des offres leà quatorze heure (14.00h) heures au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Médéa.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant trois (03) Mois à compter de la date limite de la préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 03/01/2017 / ANEP N° 500 108**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15 - 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics ,le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N° 07/2016 parus aux quotidiens nationaux : " الموعد اليومي " du 08/11/2016 et «Le Jeune Indépendant » du 10/11/2016 et le Bomop concernant le projet " **Réhabilitation des vestiaires du terrain annexe du Stade Tchaker Blida**"que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Projet	Entreprise	N.I.S	Note Technique	Montant de l'offre	Durée	OBS
Réhabilitation des vestiaires du terrain annexe du Stade Tchaker Blida	MEDJAOUR AHCENE	35110998157	42 points	18.899.244 ,00 DA	6 Mois	Moins disant

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent se rapprocher du service technique de la direction de la jeunesse et des sports dans un délai maximum de trois jours à compter du premier jour de parution de cet avis aux quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 03/01/2017 / ANEP N° 500 041**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

مؤسسة صيانة شبكات الطرق و التطهير

EPIC ASROUT

Nif : 099516189001520

Avis d'infructuosité

L'Etablissement **ASROUT** informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par la 2 éme consultation après avis d'appel d'offres national restreint infructueux **N° 14/2015** relatif à : **La réalisation d'un réseau d'éclairage intérieur de la station d'enrobé à chaud de l'établissement ASROUT sise au domaine ALI SADEK II commune Bordj El kiffan Willaya d'Alger.**

Lancée en date du **02/08/2016** est déclarée infructueuse.

Le Jeune Indépendant **du 03/01/2017 / ANEP N° 500 047**

SYRIE

Ankara et Moscou frappent Daech dans le nord syrien

Les militaires turques ont ciblé lundi des objectifs du groupe autoproclamé «État islamique» ou « Daech » en Syrie, faisant 22 morts au sein de l'organisation terroriste, tandis que l'aviation russe a bombardé et éliminé quelques cibles près de la ville d'Al Bab contrôlée par Daech, annonce lundi l'armée turque.



Les cibles visées par la Russie ont été détruites à Daïr Kak, à 8 km au sud-ouest d'Al Bab, précise le communiqué de l'armée qui fait le point sur les dernières 24 heures. L'opération turque « Bouclier de l'Euphrate » a été lancée il y a un peu plus de quatre mois dans le but de chasser les terroristes de la région frontalière entre la Turquie et la Syrie. Ces derniers temps, les forces turques ont entrepris de faire le siège d'Al Bab. Fin décembre, Vladimir Poutine a déclaré que les parties en conflits en Syrie étaient parvenues à un accord de cessez-le-feu. Trois documents ont été signés dans le cadre de cet accord: le premier entre le gouvernement et l'opposition syriens sur le cessez-le-feu sur le territoire de la Syrie, le deuxième prévoyant une série de mesures en vue de contrôler le régime de cessez-le-feu, et le troisième qui constitue une déclaration sur l'intention des parties d'entamer les négociations de règlement syrien.

L'accord ne s'applique pas à Daech ni au groupe terroriste Front al-Nosra. Pour rappel, le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté samedi à l'unanimité la résolution russe entérinant l'accord de cessez-le-feu en Syrie. Proposé par la Russie et la Turquie, le document a été soutenu par les 15 pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont approuvé les ententes obtenues avec la médiation de Moscou et d'Ankara et ont pointé la nécessité de leur application immédiate et exhaustive. Son texte en quatre points salue les efforts de Moscou et d'Ankara déployés en faveur de l'arrêt des violences en Syrie et du début du processus politique. En outre, le texte souligne la nécessité d'appliquer les résolutions antérieures du CS de l'Onu sur la Syrie.

Par ailleurs, le CS attend la rencontre prévue fin janvier à Astana, au Kazakhstan, qui réunira autour de la même table les représentants du gouvernement syrien et de l'opposition et la perçoit comme une démarche importante dans le règlement du conflit.

Djamel Zerrouk

IRAN/ARABIE SAOUDITE

L'Iran dément avoir été invité par Ryad à discuter du hajj



L'IRAN A démenti avoir été invité par l'Arabie saoudite pour discuter du retour de ses fidèles au prochain pèlerinage de La Mecque après une année d'absence sur fond de tensions entre les deux pays. « Contrairement aux informations publiées par les médias (…) nous n'avons reçu aucune invitation de la part de l'Arabie saoudite », a déclaré le président de l'Organisation iranienne du hajj, Hamid Mohammadi, cité lundi par les médias, rapporte l'AFP. Le ministre saoudien du Pèlerinage, Mohammed Bentin, avait annoncé vendredi avoir entamé une série de rencontres prévues avec plus de 80 pays, dont l'Iran, pour discuter des arrangements concernant l'organisation du pèlerinage en 2017. « La délégation chargée des affaires du hajj en Iran a été invitée à venir dans le royaume » pour préparer le hajj prévu à l'automne 2017, a dit le ministre, cité par le quotidien saoudien Al-Hayat. Pour la première fois depuis près de trois décennies, aucun pèlerin venant d'Iran n'avait participé au hajj de septembre 2016, en raison des obstructions saoudiennes. La tension s'était accentuée entre les deux pays après la tragique bousculade de Mina qui avait coûté la vie à près de 2.300 fidèles, dont 464 Iraniens, lors du hajj de 2015. Téhéran avait alors contesté l'organisation par les Saoudiens des prochains pèlerinages. L'Arabie saoudite a rompu il y a un an ses relations diplomatiques avec l'Iran après des protestations de jeunes iraniens à l'issue de l'exécution par Ryad d'un dignitaire religieux saoudien, cheikh Nimr Baqer Nimr, qui réclamait des réformes politiques dans le royaume wahhabite. Les protestataires iraniens avaient alors attaqué l'ambassade saoudienne à Téhéran. Ryad a aussi rompu ses relations économiques et commerciales et suspendu tous les vols entre les deux pays.

R. I.

RUSSIE

Les diplomates russes expulsés par Obama accueillis en héros à Moscou

L'AVION présidentiel transportant à son bord les 35 diplomates russes expulsés des États-Unis, ainsi que les membres de leurs familles, a atterri lundi dans la capitale russe. Vladimir Poutine les a déjà invités à fêter le Nouvel An au Kremlin. L'avion présidentiel a décollé le 1er janvier, emmenant tous les diplomates russes et les membres de leurs familles de Washington à Moscou, où ils ont atterri le jour suivant. Déclarés « personae non gratae » aux États-Unis, les diplomates russes ont été accueillis chaleureusement chez eux, en Russie : le président russe Vladimir Poutine a ordonné que l'on invite les enfants des diplomates à fêter le Nouvel An lors d'une soirée au Kremlin. Refusant de répondre à Washington, M. Poutine a également invité les enfants des diplomates américains à participer à ces mêmes festivités de fin d'année. Rappelons que jeudi, Washington a décidé d'expulser 35 diplomates russes qualifiés « d'agents secrets » par le président sortant Barack Obama. Pour rapatrier les membres de la mission diplomatique russe, un avion spécial appartenant à la « Gestion des affaires du président » a été envoyé aux États-Unis. L'administration sortante américaine a adopté jeudi de nouvelles sanctions contre la Russie, accusant les services secrets russes et plusieurs individus d'ingérence dans la présidentielle américaine par le biais d'attaques informatiques. Le Kremlin a considéré ces mesures comme « un acte d'agression de la part de personnes qui doivent quitter leurs postes dans trois semaines », en allusion à l'administration Obama. Le porte-parole du président russe Dmitri Peskov a promis que Moscou prendrait des mesures en réponse aux actions américaines. Le ministère russe des Affaires étrangères a proposé au président Poutine d'expulser 31 employés de l'ambassade des États-Unis à Moscou et quatre employés du consulat américain à Saint-Pétersbourg, une initiative déclinée par le chef d'État.

R. I.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

EXPOSITION DU LIVRE À SIDI BEL ABBÈS

L'opportunité pour les petits lecteurs

Ouverte jusqu'au dimanche 29 janvier, au Centre de loisirs scientifiques à Sidi Bel Abbès, l'exposition locale du livre propose plus de 7.000 titres toutes disciplines confondues.

L'exposition locale du livre, Organisée depuis la semaine dernière par la maison d'édition Dar El Fikr en collaboration avec la direction de wilaya de la culture, l'exposition du livre à Sidi Bel Abbès enregistre une affluence remarquable. Les stands drainent un grand nombre de visiteurs de différents âges, en cette période de vacances scolaires d'hiver, venus découvrir et acquérir des livres. Plus de 7.000 titres sont exposés dans divers domaines dont des encyclopédies, des dictionnaires en sciences économiques, des livres pour enfants, de culture générale, de philosophie, de psychologie, de botanique, d'art culinaire et autres livres religieux et littéraires, a précisé le représentant de la maison d'édition Dar El Fikr, initiatrice de cette exposition, Abdennour Brahim, affirmant que « j'espère que tous ceux qui ont visité cette exposition ont trouvé ce qu'ils cherchaient », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Il a cité, à titre d'exemple, les stands de livres religieux qui ont drainé la grande foule et ceux d'ouvrages de culture générale dont les titres attirent les intellectuels et lecteurs. Les livres pour enfants dont des contes ou d'enseignement de matières ont attiré également l'attention des visiteurs notamment les élèves et leurs parents, venus leur offrir des livres développant leurs pensées. D'autant que ces livres sont cédés à des prix compétitifs. Des manuels didactiques sont proposés dans ces stands avec réduction des prix. La maison d'édition Dar El Fikr, organisatrice d'expositions et de salons du livre dans les quatre coins d'Algérie, entend adapter les prix suivant le pouvoir d'achat, d'après Abdennour Brahim. Il a affirmé que cette exposition constitue une meilleure occasion de vente de livres pour enfants. Le visiteur de cette exposition locale trouve les stands très animés, une manière, pour les organisateurs, d'attirer un grand nombre d'enfants et les encourager à lire.

R. C.



CELEBRATION DU CENTENAIRE DE MOULOUD MAMMERI EN KABYLIE

Le sculpteur Olivier Graïne annonce la célébration citoyenne du Centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri à At Yanni en Kabylie, le samedi 21 janvier. Auteur de la statue de Mouloud Mammeri, Graïne a convié nombre de personnalités à cette journée d'action culturelle baptisée An´rzu, ouverte à la participation de toute personne intéressée.

La statue de Mammeri, érigée à Bouaziz Aït Chebib et inaugurée en juin 2016, subira des enrichissements ce jour là, a précisé l'artiste dans son communiqué. Journée qui sera animée par diverses activités, notamment une déclamation de poèmes par Makhlouf Boughareb, la présentation d´une œuvre de l'anthropologue, le linguiste et l'écrivain Mouloud Mammeri, la distribution d´enveloppes contenant des citations de ce dernier, le dévoilement d´une épitaphe sur son parcours et sur la réalisation de sa statue, des évocations avec l'anthropologue Ali Sayad, la visite du village Taourirt Mimoun, là où est né le 28 décembre 1917 Mouloud Mammeri.

M. R

2e SESSION DE TRADUCTION VERS LE TAMAZIGHT À ILLIZI

Pour la protection des droits d'auteurs

LES PARTICIPANTS à la deuxième session des ateliers de traduction vers la langue amazighe, ce samedi 31 décembre à Illizi, sont unanimes à souligner la nécessité de veiller à la protection des droits des auteurs et des traducteurs.

Ils ont mis l'accent, à l'issue de leurs travaux, dans la soirée de samedi dernier, sur la nécessité de garantir les droits de traduction pour le traducteur et l'auteur, dans le but d'encourager les opérations de traduction en Algérie, ainsi que d'encourager la traduction de la langue amazighe vers les langues arabe et étrangères. L'élargissement de la traduction vers tamazight en y intégrant les ouvrages de sciences sociales et humaines et de critique littéraire, ainsi que des ouvrages de littérature universelle, dont ont besoin les étudiants des instituts de langue et de littérature amazighe dans différentes universités, ont constitué d'autres recommandations ayant sanctionné les travaux de ces ateliers. Dans le but de promouvoir la langue amazighe, les participants ont préconisé son introduction parmi les langues que l'on traduit ou vers lesquelles on traduit dans les instituts de traduction des universités algériennes, en plus de l'élaboration de glossaires en tamazight d'expressions toutes faites, de concepts linguistiques, de citations et proverbes existants dans les langues arabe et française. Dans son intervention, le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), initiateur de ces ateliers, Si El Hachemi Assad, a estimé que la langue amazighe a connu une « importante évolution » depuis sont introduction dans la dernière révision constitutionnelle comme langue nationale et officielle, aux côtés des autres constantes de la nation algérienne que sont l'islam et la langue arabe. M. Assad a mis en exergue les efforts du président de la République pour le confortement de l'identité nationale, et ce à travers une batterie de réformes introduites dans la constitution, dont la constitutionnalisation de la langue amazighe en tant que langue nationale et officielle pour toute l'Algérie. Il a indiqué que le HCA envisageait l'organisation d'une autre activité dans la wilaya d'Illizi, en coordination avec l'association de wilaya d'amitié, d'échange et de loisirs, à savoir un Festival national de poésie amazighe dans ses différentes variantes d'expression en Algérie, et ce, dans le cadre de la célébration en 2017 du centenaire de l'écrivain-chercheur Mouloud Mammeri. Le wali d'Illizi, Atallah Moulati, a souligné, de son côté, l'importance de cet évènement culturel dédié à la langue amazighe, en tant que langue nationale et officielle, appelant à multiplier ce genre de rencontres représentant un socle pour la recherche académique et un moyen de contribuer à la consolidation de l'unité nationale. Cinq ateliers de travail ont marqué les travaux de cette deuxième session des ateliers de traduction (25-31 décembre) vers la langue amazighe, et se sont soldés aussi par le choix de sept ouvrages à traduire vers tamazight d'auteurs algériens édités en langues arabe et française.

APS

SORTIR

DROITS
Cérémonie Répartitions des droits au profit des artistes interprètes et producteurs. Avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins. Jeudi 05 janvier. 18h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

ANDALOU
L'interprète de la musique andalouse Lila Borsali en concert Il était une fois...à Grenade. Alger, Jeudi 19 janvier. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA. Un voyage dans les sphères d'une histoire fabuleuse commence, porté par la profondeur de la poésie, le mystère de la légende, les envolées lyriques de la musique… Et puis la rencontre avec tous ces poèmes portés par la voix de Carlos Cano, dans son album … Un spectacle qui fait de Grenade l'espace où toutes les histoires se rencontrent : la leur, la nôtre, la vôtre...

SCENE
Joyce Jonathan de la nouvelle scène française en concert. Jeudi 19 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Une voix enfantine, une oreille avertie, des mélodies matures, des paroles fraîches et profondes. Joyce Jonathan, auteure-compositeur interprète a mis ses compos sur MyMajorCompany en 2007 et a trouvé 500 producteurs sur le site prêts à miser sur elle. Aujourd'hui, elle a ses clips, ses concerts, et sa carrière qui démarre ! Quoi de plus étonnant pour cette jeune artiste pleine de talent...

JAZZ
Premier concert de Dam'nco Band à Alger. Jeudi 26 janvier. 19h. Ibn Zeydoun. Jazz pop avec le batteur Damien Schmitt, le bassiste Michel Alibo, Michael Lecoq aux claviers, Stéphane Edouard et Fred Dupont aux percussions, le guitariste Yann Negrit.

SOPRANO
La soprano Amel Brahim-Djelloul en concert. Le jeudi 26 janvier dans le cadre du spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour. Avec le pianiste Nicolas Jouve et le conteur Jihad Darwiche.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 planches et illustrations de bande dessinée de 21 auteurs algériens (lauréats de prix internationaux et nationaux). Ateliers de création de BD: écriture du scénario, dessin des personnages, storyboard, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres débats, Ventes dédicaces… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger du mardi 10 janvier au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées, développées et répliquées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

DÉCOUVERTE DE LA PRESQUE LA TOTALITÉ DES ANOMALIES GÉNÉTIQUES À L'ORIGINE DES CANCERS DU SEIN

DES CHERCHEURS ont découvert pratiquement toutes les anomalies génétiques à l'origine des cancers du sein, une «avancée majeure» qui pourrait permettre de développer de nouveaux traitements plus efficaces contre cette maladie, révèle une étude publiée dans la revue britannique «Nature».

«C'est une avancée majeure dans la compréhension des mécanismes dans nos cellules qui, lorsqu'ils sont altérés, aboutissent à des cancers du sein», souligne Christine Chomienne, directrice de recherche à l'Institut français du cancer (InCA) qui a co-dirigé l'étude avec l'Institut Sanger à Cambridge (Royaume-Uni).

Elle ajoute que l'étude a permis d'établir «un catalogue quasi exhaustif des anomalies qui interviennent dans les cancers du sein».

Tous les cancers sont dus à des mutations qui se produisent dans l'ADN de nos cellules au cours de notre vie. Ces changements interviennent à cause de l'environnement mais également au fur et à mesure du vieillissement.

En séquençant le génome complet de l'ADN de 560 tumeurs du sein provenant de plusieurs pays, les chercheurs ont identifié plus de 1.600 anomalies suspectées d'être à l'origine des tumeurs. Les anomalies portent sur 93 gènes différents, dont 10 sont altérés dans plus de la moitié des tumeurs du sein.

Certaines de ces altérations étaient déjà connues tandis que d'autres ont été identifiées pour la première fois grâce au séquençage entier du génome qui a permis d'étudier 100% des gènes, alors que jusqu'alors les anomalies connues n'avaient été identifiées qu'au niveau de 10% des gènes.

Cinq nouveaux gènes impliqués dans les cancers du sein ont ainsi été découverts grâce à cet énorme travail mené dans le cadre du consortium international de génomique du cancer (ICGC) mis en place en 2008.

«Ces gènes n'étaient pas jusque-là associés aux cancers du sein», note Mme Chomienne qui espère que cette découverte permettra de trouver de nouveaux traitements ciblés.

«Il est crucial de trouver ces mutations pour comprendre les causes du cancer et développer de nouvelles thérapies», souligne de son côté le Pr Mike Stratton, du Sanger Institute.

Des traitements ciblés existent d'ores et déjà, comme l'Herceptin (trastuzumab) qui permet de cibler des mutations qu'on retrouve dans 15 à 20% des cancers du sein avec métastases.

Selon la directrice d'InCA, l'étude a également permis de trouver des mutations proches des mutations BRCA1 et BRCA2 qui sont présentes dans certains cancers du sein familiaux.

«Les traitements déjà proposés à ces patientes pourraient également s'avérer efficaces chez celles possédant des mutations proches», estime-t-elle.

SELON PR BELKACEM CHAFI

600 nouveaux cas de cancer du sein en 2016 à l'EHU d'Oran

Le service de gynécologie de l'EHU «1er novembre» d'Oran a enregistré plus de 600 nouveaux cas de cancer du sein en 2016, a-t-on appris du chef de ce service, Pr Belkacem Chafi.

Parmi les 600 nouveaux cas, plus de 300 femmes soit la moitié sont opérées, alors que l'autre moitié se présente tardivement à un stade où la chirurgie ne donne pas de résultats, a indiqué le même spécialiste.

Lorsque le pronostic est négatif, ces femmes subissent des chimiothérapies et des radiothérapies, ainsi que des mastectomies de propreté (une ablation de propreté du sein malade), alors que la chirurgie à un stade précoce donne de meilleurs résultats, a-t-il expliqué.

Les cas du cancer de l'utérus sont moins importants avec quelque 300 nouveaux cas enregistrés, affirme Pr Chafi, ajoutant que 98% des cas sont d'origine infectieuse.

Le cancer du col de l'utérus se développe sur la muqueuse qui recouvre la partie basse et étroite de l'utérus.

Ce cancer est notamment dû aux papillomavirus (HPV) qui se transmettent le plus souvent lors des rapports sexuels. Ces infections peuvent créer des lésions au niveau du col de l'utérus et évoluer en cancer. 90% de ces cancers peuvent être évités grâce au dépistage qui consiste à pratiquer régulièrement un frottis cervico-utérin, souligne le même spécialiste.

En effet, des frottis réguliers permettent de déceler rapidement d'éventuelles lésions cancéreuses et donc de prendre en charge un cancer encore au stade précoce, permettant ainsi de préserver la fertilité.

Le service d'oncologie du même établissement a enregistré, quant à lui, 650 nouveaux cas de cancer, dont 171 concernent le cancer du sein, a indiqué pour sa part le chef de ce service, Pr Mohamed Yamouni.

Le cancer du côlon vient en seconde position dans ce service avec 64 cas, suivi par le cancer du poumon avec 61 cas.

La prise en charge de cette maladie a connu une amélioration au niveau de l'EHU d'Oran ces derniers temps, grâce aux Réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP), avec plusieurs autres services (urologie, chirurgie générale, pneumologie, ORL, dermatologie, chirurgie hépatobiliaire etc.), a-t-on affirmé.

Les RCP permettent de réduire le délai de la prise en charge, grâce au travail en réseau, a-t-il souligné ajoutant que plusieurs spécialistes se réunissent régulièrement pour discuter de cas de cancer et de la stratégie thérapeutique à adopter (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie, thérapie ciblée, ...).

CANCER DU SEIN: 60 % DES NOUVEAUX CAS DÉCLARÉS AU STADE DE LA CHIMIOTHÉRAPIE

Environ 60% des nouveaux cas de cancer de sein en Algérie sont déclarés au stade de la chimiothérapie, affirment les spécialistes. Ces nouveaux cas de cancer de sein sont diagnostiqués tardivement, soit dans une phase métastasique. Sur plus de 10.000 nouveaux cas de cancer de sein constatés par an en Algérie, seulement 40 % sont déclarés suite à un dépistage précoce, a-t-on souligné. Il y a lieu de souligner sur l'importance de multiplier les efforts afin d'éviter le diagnostic tardif du cancer du sein, une pathologie qui constitue la première cause de la mortalité chez la femme. Les spécialistes soulignent qu'en Algérie, cette pathologie touche même les jeunes femmes par rapport à l'Occident, «pour plusieurs facteurs dont celui génétique». Le diagnostic précoce de cette maladie permet de procéder, dans les meilleurs délais, à une chirurgie voire conservatrice, sans le recours à l'ablation...

Le cancer du sein: vrai ou faux ?

LE CANCER du sein vous préoccupe. C'est bien normal, puisqu'une femme sur neuf risque d'en être victime au cours de sa vie. Vous avez donc intérêt à bien connaître vos seins, ainsi que les facteurs de risque. Petit questionnaire pour tester vos connaissances.

L'OBSERVATION DES SEINS A REMPLACÉ L'AUTOEXAMEN.

Vrai. Selon la Fondation du cancer du sein du Québec, l'observation des seins, moins technique et stressante, permet aux femmes de bien connaître leurs seins, de détecter illico tout changement et, au besoin, de consulter rapidement. Bien connaître ses seins signifie connaître leur état normal, à l'œil et au toucher, reconnaître les changements normaux dus au cycle menstruel ou au vieillissement et connaître et reconnaître les signes associés au cancer du sein, ce qui ne va pas de soi pour toutes. En effet, d'après une étude réalisée par la Fondation du cancer du sein du Québec, plus de 30% des femmes ont une perception erronée de ce que sont les premiers signes d'un cancer du sein! L'observation des seins est importante à tout âge, surtout quand on sait que 20% des cancers surviennent avant l'âge de 50 ans. Cela dit, il n'y a pas de bonne ni de mauvaise façon d'observer ses seins. Et, contrairement à ce que croit la majorité des femmes, il n'existe pas non plus de moment précis ni de technique spécifique.

2) L'OBSERVATION DES SEINS SE LIMITE AUX SEINS.

Faux. Vous devez aussi prêter attention aux mamelons, à la peau et à la région des aisselles.

3) LES BOSSES SONT LES SEULS INDICES D'UN CANCER DU SEIN.

Faux. Une bosse au sein est le symptôme le plus fréquent, mais il n'est pas exclusif. Vous devez aussi être attentive à tout changement au niveau du sein (modification du volume ou de la forme, inflammation), de la peau (peau d'orange, épaississement, rougeur couvrant au moins le tiers du sein, formation de fossettes, de petits creux ou de plissements, chaleur localisée, ulcération ou plaie, rétraction de la peau) et du mamelon (changement d'apparence, écoulement de liquide, rétraction, déviation, eczéma persistant ou ulcération). Dans certains cas, une douleur persistante peut aussi être un signe. En présence d'un ou de plusieurs symptômes, consultez.

4) LA MASSE CANCÉREUSE A UNE FORME SPÉCIFIQUE.

Vrai. La masse cancéreuse est généralement dure. Elle présente un contour irrégulier et semble fermement attachée à l'intérieur de la poitrine. Elle ne disparaît pas au gré du cycle menstruel. Mais, quel que soit le type de bosse palpé, parlez-en à votre médecin.

5) L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DIMINUE LE RISQUE DE CONTRACTER UN CANCER DU SEIN.

Vrai. La pratique d'une activité physique modérée, au moins 30 minutes par jour, réduirait de 25 à 30% le risque de cancer du sein. La bonne nouvelle: même si vous avez été inactive la plus grande partie de votre vie, vous pouvez réduire sensiblement votre risque de cancer du sein en devenant active dès aujourd'hui. De plus, il a été démontré qu'une personne en bonne condition physique tolère généralement mieux les traitements du cancer du sein.

6) L'ALIMENTATION NE JOUE AUCUN RÔLE DANS LE CANCER DU SEIN.

Faux. De plus en plus d'études démontrent un lien entre la mauvaise alimentation et le cancer du sein. Donc, adoptez dès maintenant une alimentation faible en gras et riche en fibres (fruits, légumes, céréales, etc.), en oméga-3 (graines de lin, saumon, thon, etc.), en isoflavones (soja) et en légumes crucifères (brocoli, chou, chou-fleur, etc.). Ajoutez-y de l'huile d'olive, du thé vert et du curcuma – des produits contenant des composés anticancéreux – et vous mettrez la chance de votre côté.

7) LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE TABAC EST ASSOCIÉE AU RISQUE DE CANCER DU SEIN.

Vrai. Des chercheurs de l'École de médecine de Boston ont récemment publié une étude qui révèle que boire deux verres d'alcool par jour est suffisant pour augmenter le risque de développer un cancer, notamment un cancer du sein. La Fondation canadienne du cancer du sein est encore plus précise: si un seul verre d'alcool par jour augmente légèrement le risque de présenter un cancer du sein, deux verres ou plus peuvent l'accroître d'au moins 20%! Et le fait d'associer alcool et tabac accentue encore le risque. Plusieurs études établissent, en effet, un lien entre le cancer du sein et le tabagisme, incluant la fumée secondaire.

8) LA PRISE DE POIDS AUGMENTE LE RISQUE DE CANCER DU SEIN.

Vrai. La prise de poids, surtout après la ménopause, accroît le risque de cancer du sein. D'après l'Agence de la Santé publique du Canada, les femmes qui prennent 5kg (12 livres) après la ménopause seraient jusqu'à 12% plus à risque de développer la maladie. Et plus l'excédent de poids est important, plus le risque grimpe. La raison? Les femmes possèdent une hormone qui, lorsqu'elle se lie aux graisses corporelles, se transforme en œstrogène, même après la ménopause. Or, on sait que les oestrogènes augmentent le risque de développer un cancer du sein. À l'inverse, une légère perte de poids diminuerait ce risque.

L'ÉLECTION DE DONALD TRUMP

LES PLEINS POUVOIRS DU PRÉSIDENT ÉTATS-UNIEN ?

Par Jean-Claude Paye

Depuis l'élection de Bush père, la fonction de président des États-Unis a considérablement évolué. Alors que jusque-là, il s'agissait surtout de nommer 40 000 hauts-fonctionnaires, il s'agit désormais d'utiliser l'exécutif sans avoir à rendre de compte à quiconque. Lorsqu'il promulgue de nouvelles lois, le président a la possibilité d'en modifier le sens à son profit. En outre, la « théorie de l'exécutif unifié » décourage de Congrès de se mêler des décisions du « commandant en chef ». Le rôle du parlement se borne désormais à voter le budget.



Après des élections états-uniennes, dont les résultats ont créé la surprise chez la plupart des observateurs, le moment est opportun de rappeler de quels pouvoirs réels dispose ce président. Suite à cet évènement, opposé à leurs attentes, de nombreux « analystes », après avoir fait une campagne unilatérale contre Donald Trump ont tenté de se rassurer, en stipulant que les prérogatives du président des États-Unis sont strictement limitées par la Constitution et que, ainsi, celui-ci « n'a pas tous les pouvoirs » . Cette perception d'une séparation rigoureuse des pouvoirs aux États-Unis pourrait s'appuyer sur le fait que, contrairement aux membres de l'Union européenne, l'institution parlementaire est formellement valorisée.

VALORISATION DE L'IMAGE DU POUVOIR LÉGISLATIF ÉTATS-UNIEN

En opposition aux pays membres de l'Union européenne, l'institution parlementaire apparaît davantage mise en avant. Ainsi, des membres du Congrès peuvent être directement associés aux négociations d'accords commerciaux de portée internationale. À l'inverse, les Parlements nationaux européens et celui de l'UE interviennent seulement en phase finale d'accords comme celui du CETA, uniquement pour ratification. Cette dernière prérogative n'était d'ailleurs pas prévue. Après quatre ans de négociation, elle résulte, afin de donner une légitimité à un texte contesté, d'un changement de statut en juillet dernier, le passage d'un accord commercial simple à un accord mixte .

Un exemple en matière de coopération pénale permet également de saisir la différence entre les États-Unis et les pays membres de l'Union européenne. Les accords d'extraditions signés en 2003, entre l'UE et les USA, ont été négociés en toute autonomie par l'Office européen de police, sans avoir besoin de l'avis du Parlement européen, ni de la ratification des Parlements nationaux. Malgré des négociations sous le sceau du secret, les citoyens européens ont finalement pu avoir connaissance du texte, car une partie du document a dû être déclassifié, afin d'être signé par le Congrès états-unien .

Rappelons également que, tous les quatre ans, les dispositions provisoires du Patriot Act doivent rituellement être renouvelées par le Congrès, même si elles se réduisent actuellement à deux mesures, les autres étant devenues permanentes.

DÉVALORISATION PERMANENTE DES PARLEMENTS EUROPÉENS

Les États membres de l'Union européenne ont, au contraire, adopté une démarche de dévalorisation systématique de l'institution parlementaire. Au niveau du processus législatif national, il s'agit, pour le gouvernement, de montrer qu'il passe en force. En France, l'exécutif peut utiliser la procédure accélérée qui permet de réduire le débat parlementaire, en imposant un seul passage par Chambre. De manière plus radicale encore, le gouvernement peut recourir à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution pour faire adopter une loi, sans passer par le vote du Parlement. Cette procédure a été utilisée 85 fois depuis 1958 et déjà 5 fois par le gouvernement de Manuel Valls. Ces procédures, de contournement des Chambres ou d'évitement de tout débat parlementaire, sont utilisées alors que le pouvoir législatif ne manifeste aucune velléité de résistance. L'objectif gouvernemental n'est donc pas de surmonter une opposition, mais de montrer, non pas aux parlementaires qui ont acceptés depuis longtemps de jouer un simple rôle d'enregistrement de décisions prises ailleurs, mais aux populations que, selon la formule de Boris Eltsine lui-même : « Un bon Parlement est un Parlement qui vote les lois et ne fait pas de politique ». Il s'agit de faire accepter aux citoyens que la structure de l'État national n'est plus un cadre de prise de décision, mais un lieu de ratification de politiques émanant de la superpuissance états-unienne et de ses organisations internationales. L'exhibition et la ritualisation, de la soumission des parlementaires aux impératifs de l'exécutif et des instances internationales, forment une image, à laquelle les populations sont conviées à s'abandonner.

UNE IMAGE DE PUISSANCE ADÉQUATE À LA STRUCTURE IMPÉRIALE

Contrairement aux États de l'ancien continent, l'institution parlementaire US est sous les feux des projecteurs. Elle a une fonction d'icône de la souveraineté états-unienne, à usage interne, mais, aussi et surtout, externe. Il s'agit d'abord d'indiquer aux États subalternes, que seuls les États-Unis restent un État au sens plein du terme, conservant une structure intacte, garante d'un pouvoir souverain fondamental, celui de la « nation américaine », auquel les autres pays doivent allégeance. Ce qui explique que, contrairement à la plupart des nations de l'ancien continent, le Congrès garde un rôle formel incontournable

La spécificité états-unienne résulterait ainsi dans le caractère exceptionnel de ses institutions, dans le fait que celles-ci ne seraient pas formellement soumises aux réformes que les USA ont imposées aux autres États, comme la liquidation du pouvoir judiciaire et l'affaiblissement du Parlement. Le commandement sur la structure impériale suppose l'édification iconique de indépendance de l'État US par rapport aux structures internationales que le pouvoir états-unien a lui-même installées. Cette image d'une institution parlementaire états-unienne omniprésente et formellement valorisée a pu laisser penser à certains observateurs que les pouvoirs du Président sont contrôlés par le pouvoir législatif et strictement limités par la Constitution. Cependant, la puissance du pouvoir législatif est déjà tempérée par la loi fondamentale elle-même qui donne des prérogatives exceptionnelles au Président, en lui accordant un droit de veto sur la production législative.

LES « SIGNING STATEMENTS » PRÉSIDENTIELS

Surtout, les actes du pouvoir législatif peuvent être facilement minorés par de l'utilisation des « Signing Statements », permettant de renverser le caractère contraignant de la loi vis-à-vis de la fonction exécutive. La déclaration présidentielle, jointe à l'acte de promulgation de la loi, a généralement pour effet de modifier substantiellement cette dernière.

Depuis Ronald Reagan, s'est installée la tradition d'une suite ininterrompue de déclarations présidentielles interprétatives, de la légalité et de la constitutionnalité, des lois proposées à la signature du chef de l'État. Cette procédure autorise le Président à émettre des réserves sur le texte et lui permet de ne pas appliquer loyalement les lois qu'il a lui-même promulguées. Ainsi, c'est lui qui fixe les conditions et le contexte dans lesquels il est susceptible d'appliquer certaines dispositions législatives. Cette procédure a été largement utilisée par les présidents H.W. Bush, B. Clinton et surtout G. W. Bush. Le président Obama n'a pas été en reste. Par exemple, en apposant sa signature au National Defense Authorization Act, le 31 décembre 2011, il déclara que son administration « interprétera et appliquera les dispositions décrites ci-dessous de manière à préserver la flexibilité dont dépend notre sécurité et de maintenir les valeurs sur lesquelles est fondé ce pays » . Il s'est opposé à l'obligation légale de détenir militairement les terroristes étrangers, ce qui limiterait la « flexibilité » de l'action de l'exécutif. Au nom de « la séparation des pouvoirs » qu'il conçoit comme stricte indépendance de la fonction exécutive vis-à-vis de l'institution parlementaire, il défend le choix administratif de maintenir les prisonniers, par exemple, dans des camps « offshore » de la CIA. Ici, la primauté ne réside plus dans le texte législatif, mais dans l'initiative présidentielle.

UN RENVERSEMENT DE LA SÉPARATION DES POUVOIRS

Ainsi, Obama, de par l'utilisation de la procédure des « Signing Statements », renverse le principe de séparation des pouvoirs, ce mode d'organisation issu des Lumières. Pour Montesquieu, l'objectif poursuivi est d'empêcher la concentration de la puissance politique en une seule autorité. Pour ce faire, les pouvoirs s'équilibrent et se limitent mutuellement. Au contraire, la séparation des pouvoirs, telle que la conçoit le président états-unien, opère un clivage dans l'exercice de la puissance étatique, de manière à ce que le législatif ne puisse pas exercer de contrôle sur l'exécutif. Pour le pouvoir exécutif US, il s'agit de rétablir la primauté de la décision par rapport à la norme et d'affirmer qu'il n'est pas strictement tenu par les lois émanant de l'institution législative. Dans ce contexte, la séparation des pouvoirs devient absence de limite posée à l'action présidentielle.

L'utilisation des « Signing Statements » est devenu un fondamental états-unien. Le président Reagan y a eu recours 250 fois durant son double mandat présidentiel. H.W. Bush continua cette pratique à 228 reprises. Le président démocrate Bill Clinton ne fût pas en reste en utilisant 381 « Signing Statements ». Le président George W. Bush prolongea la tradition, d'une manière un peu plus limitée, en signant 152 commentaires portant sur les lois soumises à sa signature. Les déclarations signées des présidents, en rapport aux textes législatifs qui leur sont soumis, contiennent à la fois des commentaires sur la légalité ou la constitutionnalité des dispositions légales et des oppositions au contenu de certains articles. Le pourcentage d'objections présidentielles est variable. Chez George W. Bush, il a porté sur 78 % des lois promulguées durant ses deux mandats. Quant à Barack Obama, après avoir fait part de son opposition à cette procédure durant sa première campagne électorale présidentielle, il l'utilisa, à son tour, à 33 reprises. En ce qui concerne la future présidence de Donald Trump, rien ne l'empêchera de s'inscrire dans la voie tracée par ses prédécesseurs et d'avoir recours à cette pratique limitative du contrôle des Chambres sur l'action présidentielle, en lui permettant ainsi de ne pas être soumis à certaines dispositions de lois que les présidents antérieurs ont signées en émettant des réserves ou que lui-même aura promulguées, en recourant également à des « Signing Statements ».

J-C. P.

CHAMPIONNAT ARABE DE BASKET-BALL (2E J) : ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE (85-92)

Le cinq nationale concède sa seconde défaite

LA FORMATION de l'entraîneur national Ahmed Loubachria a réussi à remonter son retard concédé lors du 2e Quart-temps, et mener au score (69-67), à la fin du 3e QT, avant de concéder la défaite par un écart de 7 points. Le cinq algérien, profondément rajeuni, a concédé samedi sa 1re défaite devant les Emirats arabes unis par (74-79).L'Algérie a affronté le Maroc hier soir, puis croisera le fer à l'Egypte aujourd'hui avant de terminer le 1er tour devant l'Egypte, mercredi. A l'issue de la phase préliminaire, les deux premières équipes au classement seront directement qualifiées en demi-finales, alors que les autres équipes se croiseront (3e contre 6e, 4e contre 5e) pour rejoindre de le dernier carré.

HANDBALL-CHAMPIONNAT EXCELLENCE (13E JOURNÉE)

Le CRB Mila composte son billet pour les play-offs

LE CHAMPIONNAT Excellence de handball a connu ce week-end le nom du 7e club qualifié aux play-offs, le CRB Mila. Le club phare de Mila (poule A) a réalisé en effet un exploit face à la JES Skikda en sortant victorieux (31-29) au bout d'un match qui a tenu toutes ses promesses. Cette journée a fait aussi les affaires de l'IC Ouargla qui malgré son faux pas à Bordj El-Kiffan face au Groupement Sportif des Pétroliers (25-15), a fait un très grand pas pour les play-offs, notamment après la défaite du HBC El Biar à Saïda face au MCS (28-24). Ce week-end s'est avéré en faveur aussi de l'ES Aïn Touta qui ont pris le meilleur sur le CRB Baraki, (26-25). L'autre coleader, le CRB Bordj Bou-Arréridj, a assuré l'essentiel face au C Chelghoum Laïd (26-21). Ainsi, la majorité des clubs qui constitueront la poule des play-offs est connue.

BOXE/WORLD SÉRIES BOXING:

Morocco Atlas Lions, seule franchise africaine présente à la 7e édition

LES MAROCAINS feront leur entrée en lice le 10 février prochain en accueillant la franchise française «France Fighting Roosters», selon le nouveau calendrier du circuit de l'AIBA.L'autre combat du groupe B se jouera le même jour entre «Italie Hunder» et les «British Lion-Hearts».Le groupe A qui ouvrira les combats de la nouvelle année le 3 février se compose d'»Argentina Condors», «Colombia Boxing Team», «Cuba Domadores» et «Caciques Venezuela». Le 3e et dernier groupe C regroupe «Russian Boxing Team», «Astana Arlans Kazakhstan», «Chian Dragons» et «Uzbek Tigers».Ayant été présente lors des cinq premières éditions de cette compétition, la franchise algérienne de boxe «Faucons du désert» a déclaré forfait pour cette saison après avoir manqué celle de l'année passée. Après 12 journées, les 1ers 2es et deux meilleurs 3es des trois poules (A, B et C) iront en quarts de finale. La WSB est une compétition lancée en 2010 par l'AIBA qui met en lice des équipes, appelées franchises, réparties dans quatre conférences continentales : Amérique, Asie, Afrique et Europe.

2016 - VIOLENCE DANS LES STADES :

Un phénomène récurrent aux proportions inquiétantes

Les stades algériens de football n'ont pas été épargnés par le phénomène de la violence durant l'année 2016, prenant des proportions inquiétantes, voire alarmantes qui ont poussé les pouvoirs publics à agir pour mettre fin à cette bête immonde.



A l'instar de l'année 2015 qui a enregistré un chiffre record d'incidents survenus dans les différents stades du pays (34 matchs de Ligue 1 se sont joués en l'absence du public, dont neuf de la JS Kabylie, ndlr), celle de 2016 a également été marquée par cette violence qui ne cesse de s'aggraver au su et au vu des responsables, incapables de trouver les bonnes solutions pour y remédier. Et comme conséquence aux comportements irresponsables de pseudo-supporters, le huis clos est revenu en force dans les stades algériens comme unique alternative aux yeux des responsables pour faire face au fléau de la violence qui ronge le sport roi, après une certaine accalmie. Utilisé comme moyen de «juguler» la violence dans les stades, le huis clos est devenu légion et un classique pendant chaque journée de championnat, «tuant» la passion du sport roi alors qu'aucune alternative n'a encore été trouvée pour permettre aux fans de vivre avec ce phénomène sans la peur au ventre.»Je regrette le retour du huis clos dans nos stades, cela prouve que la violence n'est pas totalement éradiquée. De notre part, nous sommes devenus encore plus sévères dans le traitement des affaires liées au fléau de la violence. Les sanctions ont été revues à la hausse», avait ainsi affirmé le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. Devant cette situation, les responsables des clubs refusent la sanction du huis clos qui pénalise, selon leurs propos, et les supporters et leurs équipes, contraintes de jouer devant des gradins vides sans le moindre encouragement, «tuant» la beauté du sport. Chez les supporters, premiers visés par la sanction, c'est le même sentiment qui se dégage de leurs propos : refus catégorique du huis clos. A la veille du coup d'envoi de la saison 2016-2017, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a opté pour un retrait progressif de ses agents de l'intérieur des stades. Ce fait saillant n'était pas fait pour calmer les esprits, puisque la 1re journée du championnat de Ligue 1, disputée les 16 et 17 août, a été marquée par des actes de violence. Jamais de mémoire de puristes, une journée inaugurale n'aura été marquée par un tel nombre d'incidents entre supporters survenus dans pas moins de quatre stades du pays.

La FAF déclare la guerre à la violence

Refusant d'abdiquer, la Fédération algérienne de football (FAF) a appelé la LFP à renforcer les mesures d'encadrement des matchs et à «ne tolérer aucune forme de violence dans les stades ou négligence susceptible de compromettre le bon déroulement des championnats». Dans le souci de lutter contre cette violence qui a conduit jusqu'à la perte d'un œil chez un supporter du MC Alger lors du derby face au CR Belouizdad au stade 5-Juillet, l'instance fédérale a annoncé de nouvelles mesures allant jusqu'à la fermeture des enceintes pour le reste de la saison. L'autre mesure consiste à délocaliser, sans public, les rencontres des clubs «qui ne respecteront pas la discipline générale». Après plusieurs années donc pendant lesquelles le huis clos a régné sur les rencontres du championnat des deux premiers paliers notamment, allant jusqu'à battre tous les records, les responsables du sport roi en Algérie se sont rendu compte qu'il fallait franchir un autre cap dans leur démarche visant l'éradication de la violence dans les stades. Le premier club à faire les frais de cette nouvelle mesure est le MO Béjaïa, sanctionné par quatre matchs à huis clos, dont deux en dehors de la wilaya, suite aux incidents ayant émaillé la réception du MC Oran (0-0) dans le cadre de la 12e journée. Toutefois, et de l'avis même du président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, la nouvelle mesure risque de ne pas s'avérer efficace. C'est ce qui explique du reste l'autre alternative déjà arrêtée par le bureau fédéral et qui consiste en la fermeture des stades où il y aura récidive des scènes de violence. Une option qui a de fortes chances d'entrer en vigueur, prédisent les observateurs, au regard des dimensions inquiétantes et alarmantes qu'est en train de prendre le fléau dans les enceintes footballistiques nationales, mais aussi au regard des limites montrées par le huis clos. Le 5 décembre, la DGSN a organisé une journée d'étude sur le renforcement de la sécurité et le fair-play entre supporters, une occasion pour appeler «tous les acteurs du football national à être impliqués dans la lutte contre la violence dans les stades». Les intervenants ont saisi l'occasion pour, entre autres, appeler à la réactivation du rôle des comités de supporters dans la prévention et la lutte contre la violence dans les enceintes sportives. Dans ce registre, le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a indiqué que son département avait «avisé l'ensemble des clubs pour la création de comités de supporters et ce avant la date butoir du 31 décembre 2016.»Pour l'année 2017, tout le monde espère que ces mesures et cette campagne menée par les décideurs portent leurs fruits dans l'objectif d'assister à des matchs avec zéro violence.

JP-2016: «Le 1500m remporté par Abdellatif Baka a marqué l'histoire du handisport»

LA FINALE de l'épreuve du 1500m, classe T13 (visuelle), des derniers Jeux Paralympiques-2016 à Rio, remportée par l'Algérien Abdellatif Baka, a marqué l'histoire de l'athlétisme du handisport, a indiqué le Comité paralympique international (IPC), sur son site officiel.»Rares sont ceux qui oublieront la finale du 1500 mètres (T13/hommes) aux JP de Rio 2016. Non seulement il y avait un record du monde palpitant, mais les quatre premiers finalistes ont tous terminé la course dans un temps qui était plus rapide que le médaillé d'or (du 1500m) aux Jeux olympiques quelques semaines auparavant», a rappelé l'instance paralympique internationale. L'Algérien Abdellatif Baka s'est paré d'or en 3:48.29, soit 55/100 plus rapide que le précédent record du monde. L'argent est allé à l'Ethiopien Tamiru Demisse (3:48.49) et le bronze au Kényan Henry Kirwa (3:49.59), tandis que l'autre Algérien, Fouad Baka, a terminé quatrième (3:49.84).»Le fait que de telles performances soient devenues exceptionnelles démontrent au monde que les athlètes paralympiques sont tout aussi bons que leurs homologues olympiques», a indiqué l'IPC, classant la course dans le Top 8 des meilleurs 50 moments du Comité international paralympique pour l'année 2016.Le résultat final de la course a révélé également que les sept premiers finalistes ont tous établi des records personnels, mais ce qui est plus impressionnant, c'est que les quatre premiers étaient tous inférieurs à 3:50.00, le temps qui a permis à l'athlète américain Michael Centrowitz de remporter, sur la même piste, le titre olympique, le 20 août dernier. Ce n'était pas facile d'obtenir cette médaille d'or dans une course très tactique», avait déclaré Abdellatif Baka (22 ans), ajoutant : «J'ai travaillé un ou deux ans sans arrêt pour en arriver là et ça a été très très dur pour moi.»

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR NATIONAL

Georges Leekens justifie ses choix et s'abstient de donner des garanties

Quarante-huit heures après avoir dévollé la liste des 23 joueurs retenus pour la CAN 2017 au Gabon, le sélectionneur national Georges Leekens était au rendez-vous avec la presse à la salle des conférence du complexe Mohamed-Boudiaf pour justifier ses choix et parler de l'avenir immédiat d'El-Kheddra.



Georges Leekens a usé en fait de tout son calme olympien et de sa philosophie de voir les choses en tant que premier responsable technique des Verts pour répondre aux multiples interventions des confrères, venus en force et dont beaucoup rageaient surtout concernant la mise à l'écart de deux tôliers principaux du vestiaire de la sélection nationale, Carl Medjani et Sofiane Feghouli pour ne pas les citer. Sur la non-convocation du capitane et du vice-capitaine des Verts, le Belge s'est exprimé sans détours sans pour autant convaincre beaucoup de présents en disant que les joueurs en question manquent de temps de jeu et que par conséquent leur place dans le groupe est imméritée en Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017 au Gabon, même s'ils portent le costume de cadres de l'équipe. «C'est un risque de les prendre car ils ne sont pas prêts physiquement». Leekens a tenu quand même à rassurer que les portes de la sélection nationale ne sont pas totalement fermées pour eux. A propos de Feghouli qui est pratiquement indésirable dans son équipe de West Ham, Georges Leekens a laissé entendre qu'il fera tout au retour du Gabon, pour parler avec son coach et essayer de l'aider à trouver un autre club. «Juste après la CAN je vais en Angleterre pour régler le problème de Feghouli. C'est un joueur important qui fait la différence». Pour Carl Medjani que tous les Algériens soutiennent, sa non-convocation est elle aussi liée à un manque de temps de jeu. Le coach national a essayé tant bien que mal de justifier son choix en déculpabilisant le boss Raouraoua accusé par beaucoup d'Algériens (journalistes et fans)d'être derrière cette mise à l'écart due à ses propos d'après matchs contre le Nigéria et son rôle de capitaine non joué dans le vestiaire après le match face au Cameroun à Blida. «Le président n'est jamais intervenu dans le cadre de la sélection». Concernant la non-convocation de l'attaquant du Standard de Liège, Ishak Belfodil, le coach national a estimé qu'il avait «un problème mental, ce qui justifie ma décision de ne pas le retenir». Quant à Benzia, il dira qu'il est blessé sans plus. Sur l'absence de Belkalem qui revient fort avec son club Orléans en Ligue 2 française il dira que c'est un gagneur mais n'est pas encore à son niveau et puis il faut faire confiance aux jeunes». Leekens répondra par la suite sur l'arrivée dans le staff technique de la sélection de Madjid Bouguerra dans le rôle de précieux relais avec les joueurs. «Bouguerra peut apporter beaucoup sur le plan mental lors de cette CAN. Il va apprendre son futur métier avec nous. Il met toujours l'équipe avant sa personne, ce sera son rôle avant, pendant et peut-être après le tournoi», a indiqué le Belge. A propos de la convocation de Rais M'bolhi, Leekens dira que c'est un cas particulier pour un poste stratégique et qu'il aura une discussion avec le concerné au retour du Gabon, tout en lui promettant de tout faire pour lui trouver un club avant de reprendre les éliminatoires pour la coupe du monde 2018. «On suit quelques gardiens à l'étranger ». «A long terme ça ne sera pas possible pour M'Bolhi, il faudra trouver une solution». Prié de donner son avis sur Bounedjah, Leekens dira : «Bounedjah je le connais depuis la Tunisie. C'est un buteur, ce n'est pas Messi mais il est efficace. Il doit être servi de bons ballons pour faire la différence. Un buteur reste un buteur, au Qatar ou ailleurs».Quant à Idris Saadi, annoncé en grande pompe dans les rangs des Fennecs, il dira : «Saadi je l'ai vu beaucoup de fois, il est éligible depuis deux semaines mais son club est moins bon depuis quelques temps». Le sélectionneur national dira que ses choix sont personnels, mûrement réfléchis et qu'il n'avait pas de cadeau à faire pour quiconque. Il ajoutera concernant les joueurs que pour lui tout le monde est titulaire. Il se rattrapera après pour dire que Slimani et Mahrez sont indiscutables. Georges Leekens laissera entendre dans ce volet qu'il n'a pas encore tranché sur le joueur qui portera le capitanat même s'ils sont quatre à six à pouvoir assurer et honorer ce rôle. Le Belge avouera que des joueurs locaux sont venus au stage avec un manque de confiance et la peur au ventre. Le conférencier est revenu sur les objectif fixés pour cette CAN. «le président Raouraoua a raison de dire au joueurs qu'il faut gagner cette CAN mais sans leur mettre la pression», dira t-il au parterre de journalistes, et d'ajouter ; «Du point de vue logistique on ne manque de rien, la FAF assure de ce côté-là. Je suis quelqu'un d'ambitieux et je vais tout faire pour gagner cette CAN afin de rendre les Algériens heureux. Un peuple qui respire et vit le football avec passion mais je ne garantis jamais rien pour ses quarante millions d'entraîneurs. On veut tous gagner la CAN, on fait tout pour y arriver mais on ne peut pas faire de miracle». Entamant le volet des adversaires de l'Algérie au Gabon, Leekens s'est montré méfiant. «On parle de la Tunisie et du Sénégal et on oublie le Zimbabwe ! Il faut se méfier, c'est un match très important qu'il va falloir remporter» et d'enchainer par : Le Sénégal est une très bon équipe, elle est très équilibrée, elle a de la vitesse». Questionné sur ce qu'il attend des deux matchs amicaux prévus contre la Mauritanie à Blida et Sidi Moussa, il dira qu'ils ont leur importance dans la mesure où ce sera l'occasion de jauger l'état physique de chaque élément retenu et son état d'esprit avant de se rendre au Gabon .

S. S.

CAN 2017/Les verts depuis hier à Sidi Moussa

LA SÉLECTION NATIONALE a entame hier son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa dans la perspective de préparer la phase finale de la CAN 2017 avec un nouveau groupe et des objectifs bien précis. Trois joueurs évoluant dans le championnat anglais arriveront en retard à ce stage qui s'étalera jusqu'au 12 janvier, jour de départ pour le Gabon. Il s'agit évidemment de Ryad Mahrez, Islam Slimani et Adlène Guedioura. Le prochain match amical des Vert est prévu le 7 janvier au stade Tchaker de Blida, contre la sélection mauritanienne. Quant au second match amical contre cette même équipe, il est prévu le 10 janvier, mais à huis clos au Centre technique de Sidi Moussa. L'Equipe nationale entamera le tournoi le 15 janvier face au Zimbabwe avant de défier la Tunisie le 19 janvier puis le Sénégal le 23 janvier.

CAN-2017 : OUAHAB M'BOLHI LE PLUS CAPÉ DES 23 FENNECS

LE GARDIEN algérien Raïs Ouahab M'Bolhi, avec 48 sélections entre 2010 et 2016, est le plus capé des 23 joueurs de l'équipe nationale de football retenus pour la coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon. Le portier du club turc Antalyaspor (30 ans) a notamment disputé deux phases finales de coupe d'Afrique des nations et deux coupes du monde au cours des six dernières années, sans oublier les éliminatoires des deux tournois. M'Bolhi reste néanmoins très loin du légendaire meneur de jeu des Verts, Lakhdar Belloumi, détenteur du record absolu de capes, avec 100 sélections entre 1978 et 1989. Concernant les internationaux algériens toujours en activité, l'attaquant de Leicester City, Islam Slimani pointe juste derrière M'Bolhi, avec 46 sélections et 23 buts personnels, suivi de l'attaquant du Dinamo Zagreb, Hilal Al Arabi Soudani, avec 39 sélections et 21 buts personnels.

CA BATNA : MECHICHE SUCCÉDE ROUABAH

LE TECHNICIEN Ali Mechiche est devenu le nouvel entraîneur du CA Batna en remplacement de Taoufik Rouabah, démissionnaire. Rouabah, en poste depuis l'intersaison, a jeté l'éponge à l'issue du nul à domicile contre le RC Relizane (1-1) dans le cadre de la 15e journée du championnat. Avec le départ de Rouabah, le CAB devient le 10e club de l'élite à changer d'entraîneur depuis le début de saison après le MC Alger, la JS Kabylie, le NA Hussein-Dey, le CR Belouizdad, l'USM Alger, l'ES Sétif, le CS Constantine, la JS Saoura et le MO Béjaïa.

CS CONSTANTINE : AMRANI S'ENGAGE AVEC LES SANAFIRS

LE CS CONSTANTINE a enfin trouvé son nouvel entraîneur: il s'agit de Abdelkader Amrani, qui figurait sur la short-list des dirigeants des Sanafir.Amrani, qui avait débuté la saison à la tête de l'ES Setif, avait quitté le mois dernier ses fonctions d'un commun accord avec les responsables de l'Aigle Noir. Il rebondit dans l'Est du Pays et prend les commandes du CSC, miné par l'instabilité interne autant dans sa direction que dans son staff technique.Amrani avait en effet été précédé de deux entraîneurs principaux (Gomes et Miguel Portugal) et de trois intérimaires (Khouda, Boussaada et Sellami).Au terme de la phase aller, le CSC occupe la 14e place et pointe avec 14 points dans la zone de relégation. Les Sanafir ont en outre été éliminés en 16e de finale de la Coupe d'Algérie par la JS Saoura (0-1).

MOHAMED HAMIA (OM) OPTE POUR LE CR BELOUIZDAD

L'ATTAQUANT de l'Olympique Médéa Mohamed Amine Hamia très convoité durant ce mercato a finalement rejoint le CR Belouizdad. Le joueur de 27 ans qui avait terminé meilleur buteur de Ligue 2 l'an dernier avec 14 buts en évoluant successivement à la JSM Skida puis à l'Olympique Médéa a réussi l'accession avec ce dernier club. Cette saison en Ligue 1 il a inscrit 6 buts en 11 matchs. Le joueur a signé un contrat de 2 ans et demi. Son coéquipier Amine Lamhene, ancien joueur de la JS Kabylie devrait le rejoindre.

Un crocodile joue un sale tour à son dompteur



ON PEUT quasiment parler de miracle pour ce dompteur thaïlandais.

Comme le précise le Daily Mail, un dompteur avait une confiance aveugle en son crocodile. La scène s'est déroulée à Phuket (Thaïlande). Les images montrent l'animal avec la bouche grande ouverte. Il a logiquement été entraîné pour rester dans cette position jusqu'au prochain ordre donné par son dompteur.

Quasiment un miracle

Après avoir touché la tête du crocodile avec la main, le dompteur a introduit son bras dans sa gueule. C'est à ce moment que l'animal a refermé sa bouche et a fait un tour sur lui-même. L'individu a incroyablement pu retirer son bras à temps sans la moindre blessure.

Frayeur

S'il n'a évidemment pas pu continuer son show, ce dompteur a eu la peur de sa vie.

Une touriste française a été mordue dimanche par un crocodile sauvage d'un grand parc national thaïlandais au nord de Bangkok en tentant de s'approcher de l'animal pour prendre un selfie. "Elle a voulu prendre un selfie avec le crocodile qui était couché dans le ruisseau. Surpris, celui-ci l'a mordue à la jambe", a expliqué à l'AFP un fonctionnaire du parc de Khao Yai, qui a souhaité garder l'anonymat. La victime a été transportée à l'hôpital mais ses jours ne sont pas en danger. Les médias locaux ont publié plusieurs photos de gardes forestiers, équipés de tenues de camouflage, en train de la transporter sur une civière alors qu'elle a un épais bandage autour du genou. Et aussi des photos du ruisseau rouge de sang devant un panneau qui indique que la zone est dangereuse. "A cet endroit du parc, il y a un panneau qui prévient qu'un crocodile vit là et les gens peuvent le regarder depuis la plateforme - mais je suppose qu'elle voulait le voir de plus près", a ajouté le responsable. Les crocodiles siamois étaient autrefois omniprésents en Asie du Sud-Est mais leur nombre a drastiquement chuté à cause de la chasse et de la destruction de leur habitat naturel. Ils figurent actuellement sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour les espèces menacées.

Une poignée d'entre eux vivent encore dans le parc de Khao Yai, où les randonneurs viennent admirer les cascades et la jungle qui abrite des éléphants sauvages, des gibbons, des singes et des milliers de serpents.

LA SUISSE ENVISAGE DE LÉGIFÉRER SUR LA CUISSON DU HOMARD



LA SOCIÉTÉ suisse se penche très sérieusement sur les conditions de mort des homards. Au point de vouloir légiférer sur son mode de cuisson.

Le mode de cuisson le plus répandu du homard est au centre des débats en Suisse. Car plonger le crustacé vivant dans une eau bouillante interpelle les défenseurs suisses de la cause animale.

"Le homard n'a pas de cordes vocales. Il ne crie pas lorsqu'il est plongé vivant dans l'eau bouillante. Cependant, il n'est pas insensible et mérite plus d'attention", pouvait-on lire dans le journal helvétique Le Temps. Une ordonnance visant à atténuer leur souffrance a été déposée et suggère de les étourdir avant de les mettre dans la marmite.

"D'après les connaissances actuelles, ces crustacés solitaires disposent d'un système nerveux complexe et sont sensibles à la douleur", peut-on lire dans le texte législatif déposé par Maya Graf, membre du groupe écologiste suisse à l'origine de la motion.

Fin de vie atroce

"Ils sont attrapés par milliers, plusieurs mois avant d'être consommés, et sont ensuite stockés provisoirement dans des entrepôts frigorifiques, sans eau ni nourriture. Confinés dans des espaces étroits, ils sont condamnés à souffrir sans pouvoir bouger. Leur vie connaît ensuite une fin atroce dans un bain d'eau bouillante".

Pour contenter les défenseurs de la cause animale et les gourmets, deux options sont envisagées pour atténuer l'atrocité de leur mort:l'électrocution à l'aide d'un "Crustastun", un outil adapté pour la mise à mort rapide, ou une incision au couteau dans la région thoracique. Car les écologistes semblent déterminés. Sans accord, ils pourraient militer pour l'interdiction simple de l'importation des homards vivants en Suisse.



Le saviez-vous

EN 2013, LES PAYS-BAS ONT FERMÉ HUIT PRISONS EN RAISON DU MANQUE DE DÉTENUS !



La plupart des pays à travers le monde ont un très grand problème qui est la surpopulation carcérale. Comme par exemple la France, avec un taux d'occupation moyen des établissements de 120% en 2013.

Cependant, ce n'est pas le cas aux Pays-Bas. En effet, le ministère de la Justice néerlandais a fermé en 2013 huit établissements pénitentiaires, puisque apparemment, le nombre de détenus était si faible qu'il serait inutile d'avoir ces prisons. Il y'avait seulement 12 000 détenus pour 14 000 places.

LE PANNEAU HOLLYWOOD DEVIENT MYSTÉRIEUSEMENT *"HOLLYWEED"*



EN SE RÉVEILLANT, les habitants de Los Angeles avaient les yeux rivés sur le panneau Hollywood. Durant la nuit, les célèbres lettres de la mégapole californienne ont été mystérieusement changées pour devenir "Hollyweed". Personne ne sait qui est derrière l'initiative mais il s'agit plus que probablement d'une référence à la légalisation de la marijuana à usage récréatif, effective depuis ce 1er janvier.

Les autorités ne savent pas qui est celui qui a réussi à transformer le panneau Hollywood et sont activement à sa recherche. A première vue, le petit plaisantin aurait réussi à se frayer un chemin jusqu'aux lettres pour recouvrir les deux "O" de plusieurs bâches, les transformant en "E".

Des vidéos de sécurité prises vers minuit montrent un "individu isolé".

grimpant le Mont Lee, escaladant le panneau en utilisant les échelles et accrochant des bâches sur les O, a indiqué le sergent Guy Juneau du département de police de Los Angeles, cité dans le Los Angeles Times.

Aucun suspect

Les faits sont qualifiés de "délit pénal", selon le sergent, qui indique qu'à l'heure actuelle la police ne dispose d'aucun suspect.

Visible à des kilomètres, le nouveau visage du panneau Hollywood a été photographié par des milliers de personnes, qui ont partagé les clichés sur les réseaux sociaux. En novembre, la Californie est devenue le cinquième Etat américain à légaliser la marijuana à usage récréatif après l'adoption d'une mesure soumise à référendum.

Ce n'est pas la première fois que l'iconique panneau se mue en "Hollyweed". Il en avait déjà fait l'expérience le 1er janvier 1976, des oeuvres d'un étudiant en art, pour saluer le passage d'une loi décriminalisant la possession de petites quantités de marijuana.

Red Hat réalise une croissance trimestrielle de 18%

Ils ont déçu Wall Street, qui attendait un peu mieux, mais les résultats trimestriels du spécialiste de Linux sont restés en bonne hausse, marqués par les deals liés au cloud.



En 2011-2012, Red Hat a été le premier acteur de l'open source à atteindre le milliard de dollars de chiffre d'affaires annuel. Quatre ans plus tard, en mars 2016, l'entreprise américaine avait doublé ce montant et elle annonçait dépasser les 2 milliards de dollars.Sa fin d'année civile n'est à présent pas mauvaise, même si les marchés financiers ont fait la fine bouche devant un décalage avec leurs attentes.

Le géant des solutions Linux a annoncé ses résultats du trimestre de septembre à novembre 2016 (3e trimestre comptable de son exercice 2017).

Top 25 du trimestre fidèle

Son chiffre d'affaires trimestriel a atteint 615 millions de dollars, en hausse de 18% par rapport au même trimestre un an plus tôt (ou 17% à change constant), principalement (431 millions de dollars) issus d'abonnements à des offres d'infrastructure (+19%).

Présentant ces résultats, le PDG Jim Whitehurst a souligné parmi les bons indicateurs que la totalité des 25 plus gros clients qui arrivaient en bout de contrat ce trimestre l'ont renouvelé, à 120% du montant de leurs engagements précédents.

OpenStack et OpenShift ont le vent en poupe

Il a mentionné, pendant ce trimestre, "des centaines de nouveaux clients" côté cloud hybride, dont plusieurs contrats OpenStack au-dessus d'un million de dollars; ainsi qu'un deuxième contrat OpenShift dépassant 10 millions et un autre de 5 millions.

Les technologies liées au cloud sont particulièrement importantes:

"Parmi nos 30 plus gros contrats, 7 comprenaient une plateforme Red Hat OpenStack, 5 OpenShift et 5 de l'hébergement", a précisé Jim Whitehurst.

Pour l'ensemble de l'année comptable (à laquelle il reste donc un trimestre), Red Hat prévoit une croissance totale de 17% et une marge d'exploitation de 23%.

Ces annonces ont secoué en Bourse (13% de chute dans la journée suivante) l'action de Red Hat – les analystes prévoyaient notamment 618 millions de dollars de CA trimestriel au lieu des 615 réalisés.

Le CEO a expliqué que deux gros deals avec le gouvernement, de 20 millions de dollars, ont été décalés au 4e trimestre.

Le directeur financier part diriger une autre entreprise

Les analystes, indique The Street, tablent maintenant pour le prochain exercice annuel sur une croissance de 10,5%, contre 13,5% attendus jusqu'à présent.

Par ailleurs, le directeur financier et vice-président exécutif de Red Hat, Frank Calderoni, a annoncé qu'il comptera ses fonctions fin janvier 2017, pour devenir PDG d'une autre entreprise (non précisée, mais il s'agira d'une compagnie également cotée en Bourse). En attendant une décision définitive sur sa succession, il sera remplacé par Eric Shander, vice-président finances et comptes.

IPHONE : SIRI PERMET ENCORE DE CONTOURNER LE VERROUILLAGE

La faille dans l'assistant personnel (sous iOS 10 et inférieurs) permet d'accéder à des photos et contacts en court-circuitant l'écran de verrouillage.Encore une fois, Siri démontre qu'il est le talon d'Achille de l'iPhone. Une nouvelle vulnérabilité dans l'assistant personnel permet en effet d'accéder à des contenus stockés dans le smartphone malgré l'activation de l'écran de verrouillage. C'est loin d'être une première. La faille touche les versions d'iOS à partir de la 8.x et jusqu'à la dernière en date (10.x).

L'exploit a été mis en ligne sur YouTube par iDeviceHelp et EverythingApplePro, il nécessite que l'attaquant ait accès physiquement au terminal et connaisse le numéro de téléphone associé. Ensuite, en appelant l'iPhone, l'attaquant peut appuyer sur l'icône Message et choisir l'option d'envoi d'un message en tant que réponse à l'appel. A travers Siri et en maintenant le bouton principal enfoncé,il s'agit alors de demander l'activation de VoiceOver pour la lecture d'écran.

Ensuite, via une manipulation des informations à l'écran via le clavier, on peut faire apparaître l'icône appareil photos (et donc accéder à des clichés stockés) ou entrer des caractères pour afficher une liste de contacts (ou créé des fiches) alors que théoriquement l'iPhone est toujours verrouillé.

Une prochaine mise à jour technique d'iOS devrait corriger ce bug. En avril dernier, Apple comblait une faille de ce type. Elle permettant également de contourner l'écran de verrouillage via Siri, et d'accéder aux photos et aux contacts de l'utilisateur.

Rappelons que la technique utilisée pour contourner la protection nécessitait de passer par Siri dans un premier temps. L'utilisateur demande à l'assistant vocal d'Apple de rechercher des tweets contenant une adresse email complète.

Puis, à l'aide du menu 3D touch, l'utilisateur du téléphone peut cliquer sur le tweet et demander à ajouter celui ci aux contacts, ce qui ouvre dans un sous menu une option permettant d'accéder au carnet d'adresse ainsi qu'aux photos présentes sur le téléphone.

Le marché du Mobile Device Management (MDM) reste encore petit

LA GESTION des terminaux mobiles, plus connue sous son nom anglais Mobile Device Management (ou encore MDM), est sur toutes les lèvres. Pourtant, cela reste encore un marché mineur. Plus pour longtemps ?

Quand on parle de la mobilité en entreprises ou encore du Bring Your Own Device (BYOD), il est difficile de passer à côté des applications de gestion des terminaux mobiles. Il faut dire qu'elles sont quasi indispensables pour qui veut gérer ses smartphones, tablettes et ordinateurs portables, que ce soit pour des questions de sécurité, de mises à jour, de contrôle à distance, etc.Ces dernières années, les acquisitions de sociétés spécialisées en la matière se sont multipliées. BlackBerry lui-même a ainsi croqué Good Technology en 2015 pour 425 millions de dollars, cash. Un an plus tôt, VMware a même racheté AirWatch pour 1,5 milliard de dollars. Google a pour sa part mis la main sur Divide pour près de 120 millions de dollars.

Ces sommes n'ont pourtant rien de réalistes pour le marché actuel, évalué à 1,69 milliard de dollars pour la seule année 2016 selon Research and Markets. On ne parle toutefois ici que du secteur du MDM, et rien d'autre.

Ces acquisitions majeures ont toutefois été réalisées non pas pour le présent mais pour l'avenir, assurément. En effet, selon la même étude, ce marché représentera en 2021 pas moins de 5,32 milliards de dollars, soit une croissance de plus de 200 % en cinq ans, et de 25,8 % par an durant la même période.

Assurément, BlackBerry/Good Technology) et VMware/AirWatch ont tout intérêt à dominer ce marché au regard de leurs investissements respectifs ces dernières années et de son importance dans leur résultat.

Si ces prévisions se réalisent, cela prouvera surtout que les entreprises prendront bien plus au sérieux à l'avenir la gestion des appareils mobiles, et par là même la sécurité des données.

Cela prouvera-t-il aussi que le BYOD connaitra une forte croissance ? Pas forcément, néanmoins, il y a peu de raison que ce secteur s'effondre et que tout d'un coup les entreprises investissent dans des terminaux mobiles.

Cette étude spécifique à la valeur du marché des MDM permet surtout de mieux apprécier les autres études sur le BYOD. En effet, ces dernières années, plusieurs études ont avancé des chiffres entre 200 et 300 milliards de dollars (ici et là).

En réalité, les ventes de tous les terminaux mobiles sont concernées, ce qui n'a aucun sens quand on y réfléchit bien. Si le marché du BYOD a bien une valeur, que l'on s'intéresse aux MDM, aux EMM (Enterprise Mobility Management) ou à tout ce qui peut toucher de près ou de loin ce secteur, il est évident que l'on parle en « simples » milliards, et certainement pas en centaines de milliards. Cela reste très bien, mais inutile de prendre une grenouille pour un bœuf. Ce n'est qu'une grenouille.



Questions ?
Réponses !

CLÉMENTINE OU MANDARINE, QUELLE DIFFÉRENCE ?



Clémentine, clemenvilla, mandarine… Ces agrumes se ressemblent beaucoup et sont souvent confondus. Pourtant, leur origine est différente, ce sont toutes des espèces distinctes aux saveurs variées. Clémentine (Citrus clementina) et mandarine (Citrus Reticulata) sont deux agrumes de la famille des rutacées, qui comprend quelque 900 espèces. Si les deux agrumes se ressemblent beaucoup, la clémentine est pourtant la préférée sur les marchés. Elle s'épluche mieux et n'a pas ou peu de pépins, mais n'est toutefois pas aussi sucrée que la mandarine.

Les clémentines dans une dizaine de variétés

La clémentine est un hybride de la mandarine, elle doit son nom au frère Clément qui l'aurait créée en 1892 en croisant un mandarinier avec un bigaradier. C'est le professeur Trabut de la société horticole d'Alger qui donna à ce nouveau fruit le nom de clémentine, en l'honneur de son créateur. Néanmoins, d'après les études chromosomiques de l'Inra, la clémentine est le fruit de la fécondation d'une fleur de mandarinier par du pollen d'orange douce. Sur le clémentinier toutefois, le pollen ne parvient pas à féconder une fleur, bien qu'il ne soit pas stérile. Ainsi, s'il n'y a que des clémentiniers, seules des clémentines sans pépins voient le jour. Pour en obtenir des « pures », il faut donc faire des greffes.
En revanche, si le verger de clémentiniers est proche d'autres agrumes, les fleurs peuvent alors être fécondées et donner des clémentines à pépins. Une mandarine est particulièrement sucrée, c'est l'un des agrumes les moins acides. Elle contient de nombreux pépins. Ce fruit arrive à maturité un mois plus tard que son hybride, la clémentine, qui la remplace presque complètement sur les marchés, ainsi que la dizaine de variétés existantes (clemenvilla, clemenpons, etc.).

Pourquoi les aliments rouges paraissent appétissants



Qu'ils soient naturellement rouges ou artificiellement colorés voire emballés dans un packaging teinté, les aliments que nous voyons de cette couleur nous attirent. Bien plus que les aliments verts. Voici pourquoi.

Dévorer des yeux la nourriture peut nous jouer des tours. Une étude en psychologie expérimentale menée par des chercheurs de Trieste (Italie) atteste que l'homme préfère intuitivement les aliments de couleur rouge à ceux de couleur verte. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont montré à une soixantaine de volontaires une série d'images, avec à chaque fois un aliment (ou un objet) plutôt rouge et un autre plutôt vert. Les participants à l'étude devaient noter, sur une échelle de 1 à 100, l'apport calorique des aliments projeté sur les clichés. Résultat : les aliments rouges sont jugés plus caloriques et plus riches en protéines. Un résultat similaire est observé face à des aliments transformés et même... avec l'emballage de aliments ! En revanche, la couleur rouge n'a aucun impact sur les objets n'ayant aucun lien avec la nourriture. Même réaction chez nos cousins primates

L'ARGUMENT EST LE SUIVANT :
les nuances de vert indiquent généralement un apport énergétique plus faible dans les fruits et les feuilles, expliquent les chercheurs dans la revue Scientific Report. Nous observons malgré l'omniprésence dans la société moderne d'aliments transformés, souvent composés de colorants artificiels (la qualité nutritionnelle n'est pas liée à sa couleur), que les hommes adoptent toujours ce comportement heuristique pour évaluer l'apport calorique, bien qu'il soit baisé."

La même réaction est observée chez nos cousins primates qui partagent avec nous une vision trichromatique (bleu, vert, rouge). Cette perception serait donc imprimée dans nos gènes durant l'évolution. Pour les scientifiques, ces résultats permettent de mieux comprendre les rapports humains à la nourriture.
Ils tendent à prouver que la perception visuelle des aliments passe avant les autres sens comme le goût ou l'odorat, et perturbe notre jugement. Ce constat met surtout en évidence "la possibilité de manipuler les propriétés visuelles des aliments afin d'orienter les comportements alimentaires."

En 2017, nous sommes tous présumés donneurs

ACCEPTERIEZ-VOUS, le jour de votre décès, que l'on prélève vos organes pour les greffer à des malades en attente ? Cette question prend une nouvelle importance à partir de 2017. « Le médecin informe les proches du défunt, préalablement au prélèvement envisagé, de sa nature et de sa finalité, conformément aux bonnes pratiques arrêtées par le ministre chargé de la santé, sur proposition de l'Agence de la biomédecine.
Ce prélèvement peut être pratiqué sur une personne majeure dès lors qu'elle n'a pas fait connaître, de son vivant, son refus d'un tel prélèvement, principalement par l'inscription sur un registre national automatisé prévu à cet effet. Ce refus est révocable à tout moment ».
« Les modalités selon lesquelles le refus prévu au dernier alinéa du même article peut être exprimé et révoqué ainsi que les conditions dans lesquelles le public et les usagers du système de santé sont informés de ces modalités entrent en vigueur six mois après la publication du décret en Conseil d'État et au plus tard au 1er janvier 2017 ».
Comment exprimer son refus ? Ce décret d'application prévoit que :
L'inscription du refus au registre est désormais le moyen principal de refuser cet acte.
Dès janvier 2017, les demandes d'inscription sur le registre national des refus seront simplifiées en pouvant se faire directement en ligne à l'adresse suivante : www.registrenationaldesrefus.fr. Elles restent également possibles par un formulaire PDF par envoi à l'Agence de



la biomédecine. Le formulaire de refus au prélèvement permet aussi de ne s'opposer au prélèvement que pour certains organes ou de tissus. L'inscription sur le registre national des refus est révisable et révocable à tout moment. Le registre des refus compte aujourd'hui 150 000 inscrits.
Il également possible d'exprimer son refus par écrit et confier ce document à un proche. Ce document sera daté et signé par son auteur dûment identifié par l'indication de ses nom, prénom, date et lieu de naissance.
En cas d'impossibilité d'écrire et de signer soi-même ce document, il peut être demandé à deux témoins d'attester que le document en question est l'expression de sa volonté libre et éclairée. Ces témoins indiquent leur nom et qualité et leur attestation est jointe au document exprimant le refus. Enfin reste la possibilité pour un proche de la personne décédée de faire valoir le refus de prélèvement d'organes que cette personne a manifesté expressément de son vivant mais il lui faudra démontrer qu'il s'agissait bien là de la volonté du défunt car le doute ne suffira plus.
Quelques chiffres sur l'évolution du don d'organes en France La greffe progresse, mais en raison de son succès et du vieillissement de la population, la liste nationale des personnes en attente de greffe - une bonne moitié concernant le rein -, ne cesse de croître :
elles sont aujourd'hui 21.378, soit plus du double d'il y a environ vingt ans. Fin 2015, 5.746 greffes ont été réalisées en France. Le rein est l'organe le plus couramment greffé (les organes que l'on peut actuellement greffer sont représentés sur l'infographie ci-dessous réalisée par l'Agence de la biomédecine).
Une campagne Internet sur le don d'organes pour toucher les jeunes Par ailleurs, l'Agence de la biomédecine a mis en place une nouvelle campagne de sensibilisation pour les jeunes entre 15 et 25 ans. Mixant humour et cinéma d'horreur, ce court-métrage (voir ci-dessous) - diffusé depuis le 24 novembre 2016- marquera sans doute davantage certains esprits, potentiellement quelque peu embués le 1er janvier 2017, que l'entrée en vigueur de cette mesure à cette même date.

Le bruit : causes et conséquences

Pour l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), le bruit est "un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme gênante et désagréable", même son de cloche chez l'Association française de normalisation (AFNOR) qui qualifie le bruit comme "toute sensation auditive désagréable et gênante, tout phénomène acoustique produisant cette sensation".



Selon BruitParif, "un bruit est un mélange complexe de sons produisant une sensation auditive considérée comme gênante ou dangereuse. Le bruit, ensemble de sons produit par les vibrations de l'air peut être caractérisé par sa fréquence (grave ou aigu), son niveau sonore (aussi appelé intensité), et sa durée (court ou long). Ce qui différencie le bruit d'un son c'est la perception que nous en avons. Le volume sonore se mesure en décibels (dB)
La dose de bruit reçue dépend de l'intensité et du temps d'exposition. Pour une même durée d'exposition, quand le niveau de bruit augmente de 3 décibels, la dose de bruit reçue par l'oreille double.
L'exposition prolongée à des niveaux de bruit intenses détruit progressivement les cellules ciliées de l'oreille interne. Elle conduit à une surdité irréversible car ces cellules ne se régénèrent pas.
Les populations, qui se concentrent de plus en plus dans les villes et notamment dans les grandes agglomérations sont davantage exposées aux nuisances comme la pollution atmosphérique et le bruit.
Longtemps désignée comme une nuisance plus qu'une pollution pouvant affecter clairement la santé, de nouvelles études ont montré que le bruit affecte notre bien-être comme notre santé.

AINSI, SELON L'ADEME, 43 % DES FRANÇAIS DISENT ÊTRE GÊNÉS PAR LE BRUIT.

En Ile-de-France, le bruit représente la première source de nuisance selon la population. Les activités, les transports, mais aussi la proximité et la mauvaise isolation des logements participent à cette gêne, mal mesurée mais dont les incidences sur la santé commencent enfin à être estimés.

Au delà de l'automobile et de l'avion souvent cités à juste titre, c'est aussi chez les particuliers (multiples équipements électriques pour le bricolage, non respect du voisinage), dans les jardins (tondeuses à essence, coupe-haies électriques, bineuses électriques...), dans les parcs et sur la chaussée (souffleur aspirateur de feuilles, débroussailleuse...) que le bruit ne cesse de s'intensifier.
Enfin, le développement de la miniaturisation tend à introduire dans notre quotidien de plus en plus d'appareils dont le volume sonore nuit directement à son usager (lecteur MP3, téléphone, console de jeux...).

EFFETS SANITAIRES DU BRUIT

Des effets certains sur l'audition
Les niveaux sonores élevés entraînent une altération du système auditif qui est peu adapté à les supporter durant de longues périodes. Il s'agit principalement de la dégradation d'une partie des cellules ciliées de l'oreille interne, cellules fragiles, peu nombreuses et ne se renouvelant pas, ce qui entraîne une perte irrémédiable de l'audition.
Il est estimé que des troubles auditifs peuvent être observés suite à une exposition de plusieurs années à un niveau de 85 dB (voie criée, rue animée à fort trafic). Plus le niveau sonore est élevé, plus le risque est grand et la dégradation rapide.
Une exposition à un niveau proche de 100 dB (discothèques, concerts, baladeurs à forte puissance) est ainsi susceptible d'entraîner des symptômes persistants et irréversibles : une baisse sensible de l'audition, des acouphènes et/ou une hyperacousie, en d'autres termes un traumatisme sonore aigu.
Toutefois, ce type d'exposition n'entraîne généralement aucun trouble auditif ou seulement des troubles temporaires, tels que des acouphènes, persistant quelques heures à quelques jours. Cependant, si ces troubles sont sans gravité immédiate, le système auditif subit un vieillissement prématuré, ce qui peut conduire à une surdité précoce.

DE NOMBREUX AUTRES EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Parmi les autres effets physiologiques du bruit, un des principaux concerne les perturbations du sommeil avec une difficulté d'endormissement, des troubles du sommeil (niveaux sonores entre 45 et 55 dB) et des éveils au cours de la nuit (niveaux sonores supérieurs à 55 dB). Ces perturbations ont des conséquences importantes, notamment une fatigue notable, une diminution de la vigilance, de l'efficacité au travail ou de l'apprentissage durant l'enfance.
Par ailleurs, le bruit peut avoir des effets sur le système cardio-vasculaire. A court terme, il peut augmenter la tension artérielle et transitoirement le rythme cardiaque. Certaines études montrent également une augmentation à plus long terme de certaines pathologies (angine de poitrine, hypertension et infarctus du myocarde), mais la relation causale est très incertaine.

DES EFFETS PSYCHOLOGIQUES PLUS SUBJECTIFS

La principale plainte concerne la gêne ressentie. Il est difficile de fixer le niveau où commence l'inconfort puisque la perception du bruit est subjective et la tolérance variable d'une personne à l'autre. Il semble que les caractéristiques du bruit (répétitivité, gamme de fréquence, impossibilité de le contrôler, sentiments ressentis à l'égard de la personne ou de l'activité à l'origine du bruit) aient un rôle important dans la gêne. Cette dernière peut avoir un impact sanitaire avec l'apparition de pathologies psychiatriques comme l'anxiété ou la dépression. Par ailleurs, le bruit implique un effort pour la compréhension et des difficultés de concentration, ce qui peut diminuer les performances lors de la réalisation de tâches complexes (travaux intellectuels ou d'apprentissage). Il peut aussi avoir des effets sur les comportements avec une augmentation de l'agressivité et une diminution de l'intérêt à l'égard d'autrui.
Enfin, si la gêne diminue face à une exposition permanente au bruit ("habituation au bruit"), les fonctions physiologiques de l'individu restent affectées, même après une longue période d'exposition. De plus, la population francilienne est le plus souvent exposée simultanément ou successivement à différentes sources de bruit (circulation routière, voisinage, trafic aérien...) et les effets de cette multiexposition demeurent encore mal connus.
Recommandations sur le bruit
L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande un niveau de bruit ambiant inférieur à 35 décibels (dB), pour un repos nocturne convenable. Le seuil de danger acoustique est fixé à 90 dB. Au-delà de 105 dB, des pertes irréparables de l'audition peuvent se produire. Le seuil de douleur acoustique est fixé à 120 dB. Au-delà, le bruit devient intolérable, provoquant d'extrêmes douleurs et des pertes d'audition...

COÛT ÉCONOMIQUE DU BRUIT

Selon une étude commandée par le Conseil National du Bruit, les pollutions sonores pourraient coûter en France environ 57 milliards d'euros chaque année !



Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Allergies: Conseils pour limiter les allergènes



Les allergènes se cachent dans toutes les pièces de la maison. Comment s'y prendre pour déloger et évincer les allergènes et ainsi limiter les risques d'allergie ?

1) Pour dépoussiérer, il faut employer un produit dépoussiérant.

Faux.
Il est préférable de les éviter. Employez des lingettes électrostatiques ou un chiffon humide. De cette façon, la poussière délogée ne risque pas d'aller se redéposer ailleurs.
D'une façon générale, les produits de nettoyage en aérosols doivent être bannis car ils irritent les bronches.

2) En cas d'allergie aux pollens, il est préférable de ne pas aérer les chambres :

Faux.
Il faut aérer chaque pièce tous les jours. Et en cas d'allergie aux pollens, il est recommandé d'aérer le matin, en évitant surtout le milieu de journée.

3) La température idéale à maintenir dans la chambre à coucher se situe autour de :

18°C.

4) Le taux d'humidité doit se situer entre :

45 et 50%.
L'humidité doit être maintenue en-dessous de 60%, car elle entraîne la prolifération des acariens qui se nourrissent des moisissures.

5) Changez les draps de votre lit :



Chaque semaine.
Et lavez-les à 60°C !

6) Le froid tue les acariens.

Vrai.
Si vous ne pouvez pas laver quelque chose, par exemple la peluche de votre enfant ou son doudou, ou encore des jouets non lavables, placez-les régulièrement au congélateur.

A -18°C, le froid tue les acariens.

7) Mieux vaut ne rien exposer, mais tout ranger dans des meubles, armoires ou vitrines.

Vrai.
Tous les bibelots et les livres sont des repaires à poussière. Mieux vaut ranger et enfermer.

8) Il est recommandé de faire sécher le linge à l'extérieur.

Faux.
Les pollens risquent de se fixer sur le linge. Une fois sec, rangez-le dans une armoire fermée. Évitez surtout d'exposer votre linge sur des étagères.

9) Après une journée passée à l'extérieur, en pleine nature ou dans le jardin, il faut même se rincer les cheveux.

Vrai.
En cas d'allergie aux pollens, il est conseillé de se doucher et de rincer également ses cheveux afin de déloger d'éventuels pollens.

10) Une personne allergique ne doit pas tondre la pelouse.

Vrai.
De plus, le gazon doit être tondu le plus ras possible.

11) L'automne est la plus mauvaise saison pour les personnes allergiques aux acariens.

Vrai.
A l'automne, la concentration d'acariens est à son maximum. L'humidité succède à la chaleur de l'été, tandis que les maisons ne sont pas encore asséchées par le chauffage.
Les acariens aiment particulièrement l'humidité, mais détestent les courants d'air.

12) L'industrie agroalimentaire a pour obligation de mentionner sur l'étiquetage la présence de douze groupes d'allergènes potentiels.

Vrai.
Cette procédure a été imposée par une directive européenne de 2003, révisée en novembre 2005.

La liste des 12 allergènes potentiels à déclaration obligatoire est la suivante : céréales contenant du gluten, poisson, crustacés, œuf, arachide, soja, lait et produits laitiers, noix, céleri, moutarde, graines de sésame et sulfites.

Et bien entendu, vous devez laver régulièrement les sols et les meubles.
Sont à proscrire : les moquettes et les tapis, les tentures et les rideaux non lavables, les fauteuils et canapés en tissus ou velours...

En finir avec les maux de tête et les migraines

Elaboré par le Docteur Valnet, ce remède contre les migraines et les maux de tête est très efficace.
Faites vous préparez un mélange (à volume équivalent) des plantes dans une herboristerie: Aspérule odorante (demander les sommités fleuries), thym (sommités), menthe (sommités) et verveine odorante.
Versez une poignée de ce mélange dans de l'eau bouillante et respirez l'eau qui s'en évapore.

Soigner un vomissement spontané

Il peut arriver que l'on soit dérangé et qu'un vomissement spontané se produise sans que ce soit une maladie.
Pour mieux se porter, il suffit de faire infuser dix grammes de semences d'aneth pulvérisées dans un litre d'eau bouillante et d'en boire un bol après le repas

Traiter naturellement une plaie infectée

Lorsqu'on a une petite plaie infectée qui ne nécessite pas une visite chez le médecin, on peut la traiter de façon naturelle.
Il suffit de prendre des feuilles de ronces, de les malaxer et de les mettre sur la plaie coté fonce de la feuille.
Mettre une compresse d'eau tiède et laisser agir quelques heures.

Soulager une angine

Lorsqu'on a une angine, ça fait mal lorsqu'on avale.
Il faut donc adoucir la zone irritée par des produits naturels.
Prendre du lait cru et le faire chauffer doucement puis rajouter une grosse cuillère de miel assez épais (de thym de préférence).
Boire ensuite tout doucement et recommencer l'opération plusieurs fois.

Pizza aux légumes

Ingrédients

Pour la farce:
- 1 pâte magique (voir la recette ici)
- 40 g de sauce tomate
- 1 CS d'huile d'olive
- 80 g d'eau
- 1 CC rase d'herbes de Provence
- 1 petite gousse d'ail
- 1 poignet d'olives vertes et/ou noires
- 1/2 poivron vert
- 1/2 poivron rouge
- 1 poignet de dès de charcuterie cacher
- 1 boule de mozzarella
- Sel, poivre

Préparation

- ***Préparez la sauce tomate :***
Mélangez le concentré de tomates, l'huile d'olive l'eau, la gousse d'ail hachée, les herbes de Provence et assaisonnez.



- Étalez votre pâte magique sur une plaque recouverte de papier sulfurisée allant au four. Préchauffez votre four à 180°C.
- Étalez la sauce tomate sur la surface de la pâte.
- Coupez les poivrons en lanières et faites-les griller quelques minutes avec un filet d'huile.
- Découpez le cacher en morceaux et garnir la pizza de ces ingrédients.
- Ajoutez les olives vertes puis râpez la mozzarella sur la pizza.
- Enfournez pour 20 minutes à 180°C.

Cookies chocolat blanc et praliné

Ingrédients

Pour 20 cookies
- 250 g de farine fluide
- 130 g cassonade (sucre roux)
- 110 g de beurre mou
- 1 œuf
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1/4 sachet de levure chimique
- 80 g de Pralinoise en dés
- 30 g de chocolat blanc en dés
- 50 g de pralin
- 1/2 cuillère à café de sel
- 1/2 cuillère à café de bicarbonate de soude

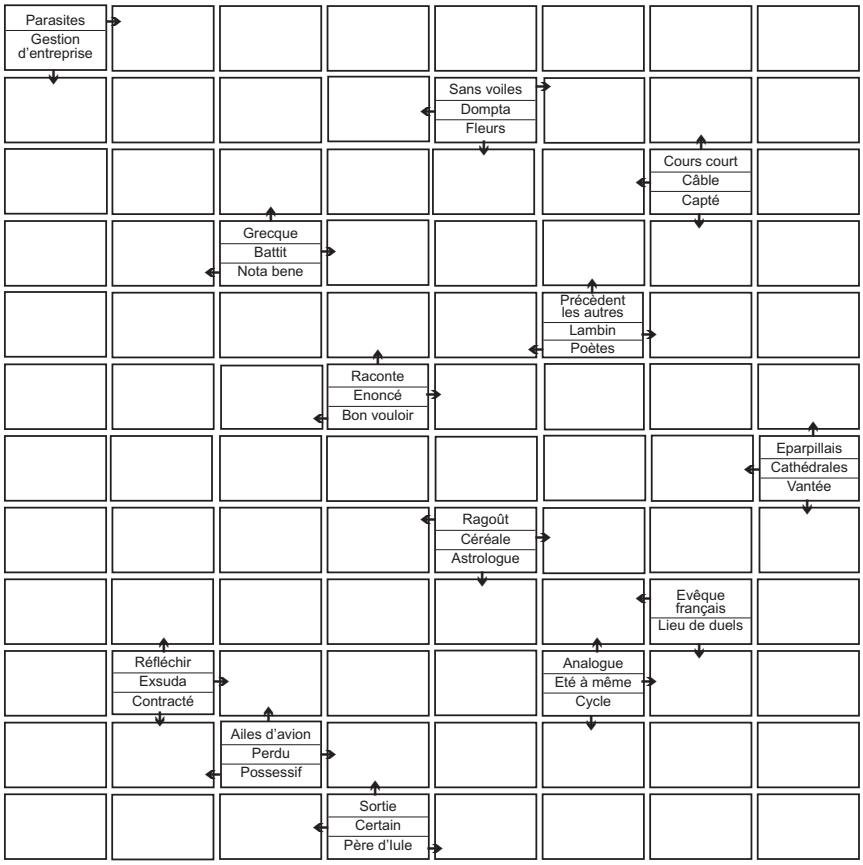
Préparation

- Préchauffer le four à 180°, dans un grand saladier mélanger à la main le beurre avec le sucre, le sucre vanillé, le sel, le bicarbonate de soude, puis ajouter l'œuf et conyinuer de mélanger.
- Ajouter la farine & la levure, mélanger pendant quelques minutes.
- Ajouter à la pâte, les 2 chocolats et le pralin en poudre, mélanger.
- Avec les mains confectionner des petites boules, déposer les sur un plat

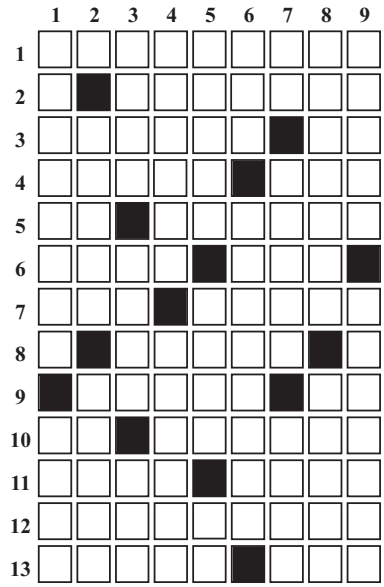


recouvert d'une feuille de papier sulfurisé veiller à laisser de l'espace entre chaque cookie.
- Les enfourner à 180°C pendant 12 à 15 min, surveiller la fin de cuisson (ils dorent assez rapidement, les placer au bas du four).
Puis laisser refroidir les cookies à la sortie du four sur une volette.
Petites astuces : Pour obtenir de jolis cookies, plante quelques dés de chocolats à la surface de chaque biscuit. & pour ce qui est de la cuisson, je vous recommande de les sortir du four lorsque le centre des biscuits est encore mou (tremblant), vous obtiendrez ainsi des cookies très moelleux , à conserver de préférence dans un grand bocal (ou une boite hermétique) pour en préserver les saveurs. A déguster comme bon vous semble, mais avec un bon verre de lait bien frais c'est un délice !

Mots fléchés n° 1788



Mots croisés 9/13 n° 1788



HORIZONTALEMENT
1. Départ – 2. Calmes – 3. Jeux de cartes – Morceau de squelette – 4. Epargne – Oseille – 5. Montré les dents – Brillé – 6. Fleur à épines – Temps de migrations – 7. Ecole de cadres – Effilé – 8. Préparations cosmétiques – 9. Meute – Pulsions – 10. Diapason – D'un certain appendice – 11. Partirai – Souverain hindou – 12. Hantise – 13. Nullité – Ebranla.

VERTICALEMENT
1. Exhumer – Roi des animaux – 2. Il vole – Garniture de poils – 3. Epoux – Assaisonna – Indice de film – 4. L'un des douze – Séculaire – 5. Manquée – Epaula – Petit cube – 6. Partie d'une voile – Professeurs – 7. Tête de classe – Obstinés – Ruminant des bois – 8. Gardien de taule – Noix – 9. Crochets de boucher – Déployant.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1787

HORIZONTALEMENT

– CROUTON
DOIGT – PO
EMOI – MIT
CE – VEINE
OTEES – AS
RAT – TUS –
TIREES – S
IRAN – ECU
CENTS – AR
A – GENERE
GUE – OMIT
EV – ABUSE

VERTICALEMENT

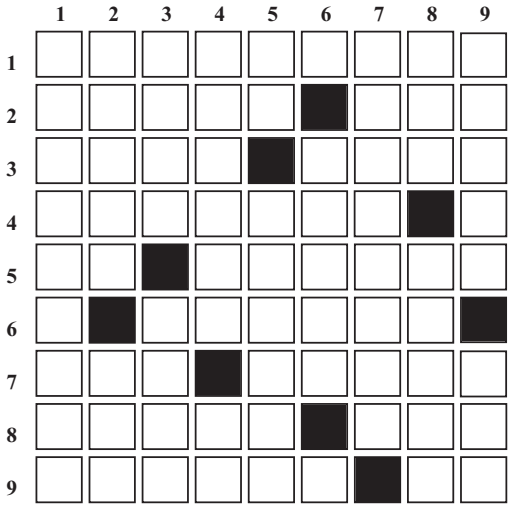
– DECORTICAGE
COMETAIRE – UV
RIO – ETRANGE –
OGIVE – ENTE – A
UT – ESTE – SNOB
T – MI – USE – EMU
OPINAS – CARIS
NOTES – SURETE

SOLUTION N° 1787

HORIZONTALEMENT
IMPORTUNE
TIEDI – NOM
INTENSE – I
NEO – CESSE
ERIGES – ET
RARE – SENT
ALENOIS – E
I – SIROTEE
RE – ADN – OS
EXCLU – IL –
– IO – REFIT
PLUMER – EU
ISSU – ETNA

VERTICALEMENT
ITINERAIRE – PI
MINERAL – EXILS
PETOIRES – COUS
ODE – GENIAL – MU
RINCE – ORDURE –
T – SESSION – ERE
UNES – EST – IF – T
NO – SEN – EOLIEN
EMIETTEES – TUA

Mots croisés 9/9 n° 1788



HORIZONTALEMENT
1. Despotisme – 2. Roche métamorphique – Sans dessous dessus – 3. Petit père – Eléments de rebut – 4. Calendriers – 5. Apparu – Jour semaine – 6. Envoie par téléimprimeur – 7. Ville du Nigeria – A eux – 8. Protégea – Bouleversé – 9. Rase – Sur un bristol.

VERTICALEMENT
1. Réparation – 2. Icône – Ovation – 3. Champignon – Il recouvre la glace – 4. Appréhension vive – Tableau – 5. Ce n'est pas un sprinter – Pavai – 6. Ornée de fil d'or – 7. L'homme l'est – 8. Voie du peuple – Peau – 9. Ebauche – Cri d'assaut.

SOLUTION N° 1787

HORIZONTALEMENT
QUEMANDEE
ULTIME – SU
AME – EVASE
R – TIRADE –
TIEN – DONS
IN – CLARTE
ENFUI – AIR
RE – BAN – ET
SEMA – POLI

VERTICALEMENT
QUARTIERS
ULM – INNEE
ETETE – F – M
MI – INCUBA
AMER – LIA –
NEVADA – NP
D – ADORA – O
ESSENTIEL
EUE – SERTI

soduku 64

Pour jouer au Soduku

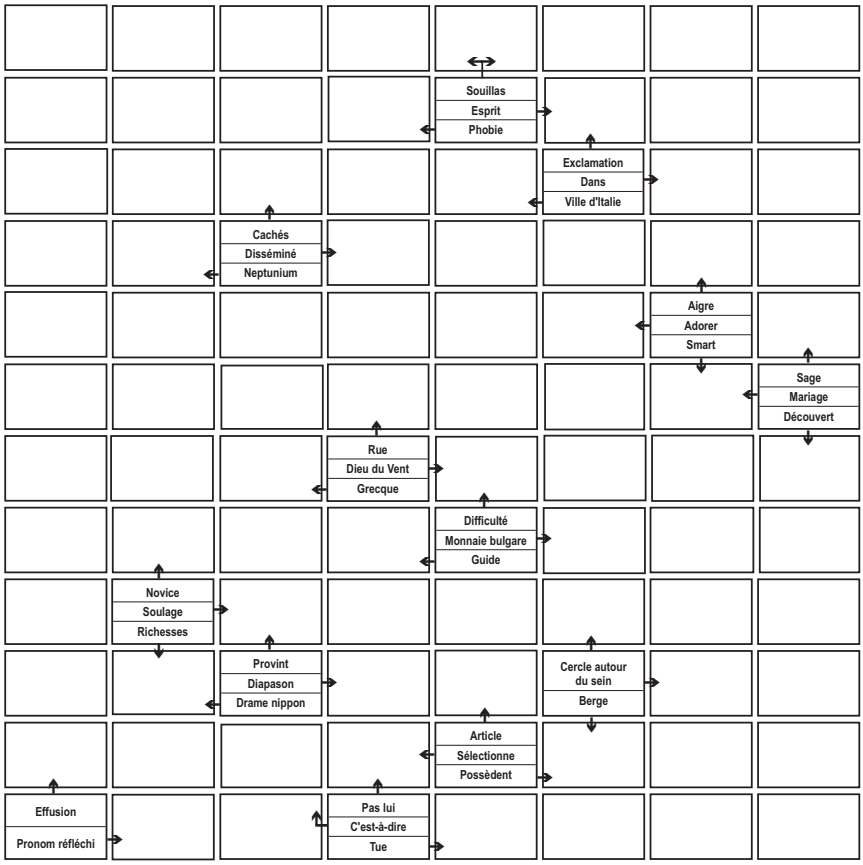
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			7				6	2
8						9		
3		6	9			8		
	9			5	3			
		1	6		2	3		
			8	7			1	
		5			9	7		3
		2						5
4	1				5			6

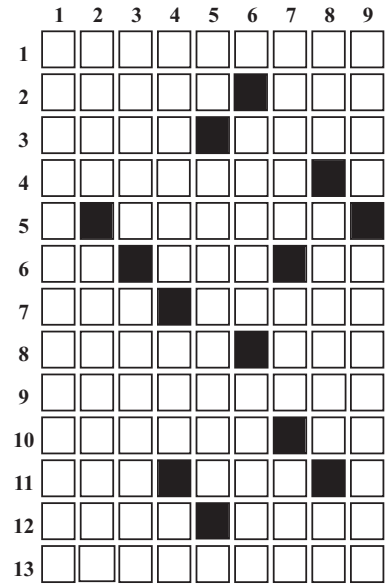
Solutions

6	9	8	5	3	7	2	4	1
7	5	1	2	6	4	9	8	3
3	2	4	9	1	8	7	6	5
4	1	5	8	9	3	6	2	7
8	3	7	6	2	5	1	9	4
9	6	2	7	4	1	5	3	8
1	8	6	3	7	2	4	5	9
5	7	9	4	8	6	3	1	2
2	4	3	1	5	9	8	7	6

Mots fléchés n° 1439



Mots croisés 9/13 n° 1439



HORIZONTALEMENT

1. Insères - 2. Points d'eau - Oiseau chamarré - 3. Partie inférieure - Possessif - 4. Habiller avec peu de goût - 5. Tailler - 6. Récepteur - Formation supérieure - Renfort de molaire - 7. Souffle - Evite avec adresse - 8. De taille peu ordinaire - Eclos - 9. Assoupies - 10. Poussée à agir - A lui - 11. Avantageux - Sécrétion organique - 12. Bride - Infusions - 13. Machine de ménage.

VERTICALEMENT

1. Tout d'une pièce - 2. A son origine - Autrichien - 3. Faîte - Avares - 4. Répétition - Intitulé - Pièce jaune - 5. Avec les coutumes - Ouvertures dans un mur - 6. Corps conducteur - Troupe de chiens - 7. Ne pas révéler - Pas écossais - Perdu l'équilibre - 8. Page historique - Mises au point - Mot de titre - 9. En manque - Répète sans cesse.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1438

Horizontalement

- AERIONS OPTER - EU UPAS - REG TRISSA - G
RE - EUBEE ATONE - PR GANT - FEE ETA - FOR -
A - GLAIVE NERON - IL TUER - NEF ST - SAURE

Verticalement

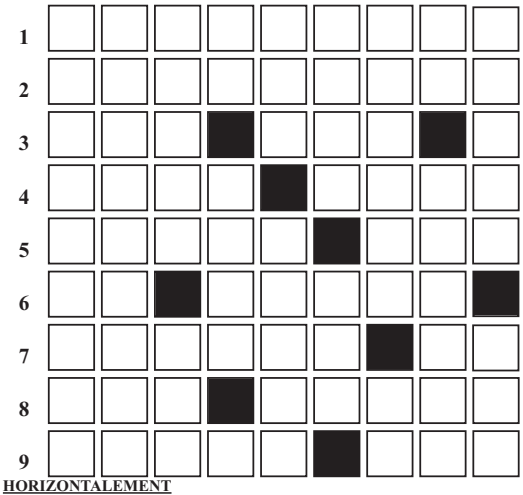
- OUTRAGEANTS APPRETAT - EUT ETAI - ONAGRE - RESSENT - LORS
IR - SUE - FAN - A O - RAB - FOI - NU NEE - EPERVIER SUGGERE - ELFE

SOLUTION N° 1438

Horizontalement

DETROMPER EMEU - URNE - VUE - TRIAS AS - MAIN - T S - PIS - TUE TAON - CASE AILERON - S TEL - EMIS - R - EPATEES INNE - ERRE
CE - RESEAU EVEILS - IL SENSUELLE
Verticalement
DEVASTATRICES EMUS - AIE - NEVE TEE - POLLEN - EN RU - MINE -
PERIS O - TAS - REA - ELU MURI - COMTESSE PRINTANIERE - L ENA - US - SERAIL RESTEES - SEULE

Mots croisés 9/9 n° 1439



HORIZONTALEMENT

1. Faire dégénérer - 2. Qui contient une pluie fine - 3. Table de trictrac - Tangible - 4. Prince de Troie - Vigueur - 5. Chien - De bonne heure - 6. Possessif - Prend l'aspect - 7. Fait correspondre - Erbium - 8. Défalque - Déploya - 9. Tendons - Mois.

VERTICALEMENT

1. Abaissement moral - 2. Vacillante - 3. Plante des lieux humides - Pli à la belote - 4. Titane - Fleuve d'Espagne - 5. Révolutions - Hommes et femmes - 6. Ville d'Espagne - Habille - 7. Rigidité - Privatif - 8. Queue de brebis - Donnera sa voix - 9. Donne - Passe sous la porte.

SOLUTION N° 1438

Horizontalement

FRACTURER
LAVE - LAME
AME - SM - OP
NORIA - VIE
CNEMIDE - T
HE - PERCHE
ERIE - OUIR
NARRAI - LA
TI - SITUES

Verticalement

FLANCHENT
RAMONERAI
AVERE - IR -
CE - IMPERS
T - SAIE - AI
ULM - DROIT
RA - VECU - U
EMOI - HILE
REPETERAS

SODUKU 168

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	2	3				6		
			1				5	2
	8				7			
3		2	7				6	
				9				
	9				1	4		5
		1		6				4
2					3			
		8				2	3	

SOLUTIONS

9	8	4	3	1	6	2	7	5
5	7	6	9	2	8	1	4	3
1	2	3	7	4	5	9	8	6
7	4	8	6	5	9	3	1	2
2	6	9	4	3	1	8	5	7
3	5	1	8	7	2	6	9	4
8	3	5	2	9	7	4	6	1
4	9	7	1	6	3	5	2	8
6	1	2	5	8	4	7	3	9

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Chicago Med



SÉRIE HOSPITALIÈRE - 1 saison / 9 épisodes

Alors que le Chicago Medical Center inaugure son service d'urgences, le déraillement d'un train provoque de nombreux blessés. Le Dr Connor Rhodes, qui se trouvait sur place et fut témoin du drame, prend en charge un homme dans un état grave. Son arrivée à l'hôpital provoque la curiosité. Le Dr Natalie Manning, dont le mari a été tué alors qu'elle venait d'apprendre qu'elle était enceinte, est soutenue par Maggie et April, deux infirmières.

21.00 : A vos pinceaux



DIVERTISSEMENT - 1 saison

Huit candidats sont encore en lice. Ils vont devoir rivaliser de créativité pour relever les trois défis imaginés par les jurés. Pour l'épreuve du modèle imposé, les peintres s'affrontent sur le thème de la tour Eiffel, qui doit être dessinée en contre-plongée. Direction le chapiteau d'un cirque ensuite où les concurrents tentent de traduire en dessin le mouvement des acrobates. Enfin, la dernière épreuve se déroule au marché de Rungis, dans le Val-de-Marne, où les concurrents réalisent des natures mortes.

20.55 : Meurtres en Bourgogne



TÉLÉFILM POLICIER - France (2015)

Spécialiste en cuisine moléculaire, la jeune chef Morgane est retrouvée morte dans les forges de Buffon, en Côte-d'Or, les poumons explosés à l'azote. Mylène Deville et Frédéric Tessier sont chargés d'élucider ce meurtre sordide. Sous le choc, Alain Malaval, le compagnon de Morgane, ancien policier devenu cuisinier lui aussi, attire pourtant les soupçons de Frédéric. Alors que le duo tente de faire progresser l'enquête, un autre corps sans vie est découvert dans les écluses.

21.00 : Scènes de ménages : enfin à la montagne !



SÉRIE HUMORISTIQUE - France - 1 saison

Les cinq couples séjournent à Valberg, station de sports d'hiver des Alpes-Maritimes. Emma accompagne Fabien avec ses élèves en classe de neige. A la suite d'une erreur de planning, Philippe et Camille doivent cohabiter avec Isabelle (Philippine Leroy-Beaulieu) et son nouveau compagnon François (Christian Bujeau). L'ambiance est plus que tendue entre eux. De leur côté, Huguette et Raymond font une cure thermale. Liliane et José sont, eux, invités par Christian (Thierry Lhermitte)...

21.00 : Les innocentes



DRAME - Franco-polonais (2016)

En Pologne, en 1945, Mathilde, jeune médecin, est appelée à l'aide par une nonne. Au couvent, se cache une femme sur le point d'accoucher. Le bébé se présente mal, Mathilde doit opérer. Mathilde repasse le lendemain et comprend que la maman est en fait une soeur. Et que plusieurs autres sont dans le même cas, suite à des viols de l'armée soviétique. Mais la mère supérieure refuse que l'affaire s'ébruite.

20.55 : Ça va passer, mais quand ?



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2014)

Depuis quelque temps, Paola, 13 ans, est bizarre et fatiguée, ce qui inquiète ses parents Patrick et Sophie. Ils découvrent bientôt que leur fille commence en fait sa crise d'adolescence. Si leur fils Juju est un enfant charmant, Paola, en revanche, leur fait vivre un enfer, entre chantage, larmes, mensonges et critiques. Désemparés, ils se persuadent pourtant que les choses vont finir par s'arranger... Mais les jours se suivent et les ennuis s'accumulent.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:02	12:34	15:07	17:29	18:55	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:06	12:39	15:13	17:36	19:01

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:21	12:53	15:27	17:49	19:15

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:06	12:44	15:29	17:52	19:12

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:27	13:00	15:35	17:57	19:22

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:32	13:05	15:41	18:03	19:28

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:34	13:08	15:44	18:06	19:31

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5666 – MARDI 4 RABIE EL THANI 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	7°
Oran	19°	7°
Constantine	16°	0°
Ouargla	18°	2°

OULD ALI À LA CLÔTURE DE LA 2e ÉDITION DE CETTE MANIFESTATION À DJANET

Objectifs atteints pour «l'Algérie hôte de son désert»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali, a affirmé, dimanche soir à Djanet (Illizi), que la manifestation «L'Algérie hôte de son désert'' a atteint ses objectifs. C'était en marge de la clôture de la deuxième édition de cette manifestation juvénile.



Le ministre a estimé que cette édition de «L'Algérie hôte de son désert» a atteint les objectifs escomptés et a contribué au renforcement des valeurs de solidarité, de volontariat et de fraternité entre les jeunes algériens, en plus de sa contribution à la promotion du tourisme saharien. Cet évènement a été aussi l'occasion de consolider l'esprit de citoyenneté chez les jeunes, venus de différentes régions du pays, en plus de ce qu'elle véhicule comme raffermissement de l'unité entre les enfants du pays, a ajouté M. Ould Ali. Auparavant, le ministre de la Jeunesse et des Sports a visité une exposition d'arts plastiques organisée à la Maison de Jeunes de Djanet, dans le cadre d'un jumelage culturel entre plasticiens tunisiens et algériens. La 2e édition de la manifestation ''L'Algérie hôte de son désert'', qu'a accueillie la perle du Tassili (Djanet) du 26 décembre au 1 janvier, a vu la participation de plus de 800 jeunes représentant différentes wilayas, a indiqué la directrice générale de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Samia Benmaghessoula.
Plusieurs activités ont été organisées dans le cadre de cette manifestation, à l'instar d'une campagne de nettoiement du milieu, d'une campagne de don de sang, d'une distribution de cadeaux à des populations vivant en zones reculées et de 3.000 repas aux mosquées et à des familles nécessiteuses, en plus de la visite de sites touristiques et archéologiques et du complexe gazier de Tiguentourine (commune d'In-Amenas), a-t-elle précisé.
Les habitants de Djanet ont pu, de leur côté, apprécier la présentation de différents genres musicaux et des expositions d'artisanat traditionnel valorisant le patrimoine culturel des wilayas participantes.

R. C.

UNE BOMBE ARTISANALE EXPLOSE À BLIDA

Un enfant tué et sept autres blessés

UN ENFANT de 8 ans a été tué et sept autres blessés sont dans un état critique hier suite à l'explosion d'une bombe artisanale dans la région de Rihane à Mouzaia, à Blida, selon des médias. Les victimes, âgées entre 7 et 10 ans, ont été évacuées vers les hôpitaux de Mouzaia et Frantz Fanon.
Les enfants auraient, selon la même source, trouvé vers 11h une bombe en forêt avant de la transporter avec eux. La bombe a explosé peu après midi à proximité des habitations.

R. N.

PHASE RETOUR DU CHAMPIONNAT LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le MO Béjaia privé de quatre joueurs

LE MO BÉJAIA (Ligue 1 algérienne de football) sera privé de quatre joueurs clés, retenus avec les différentes sélections nationales, lors des premiers matchs de la phase retour du championnat dont la 16e journée est fixée au week-end du 13 et 14 janvier.
Le gardien de but Chamseddine Rahmani est retenu dans la liste des 23 joueurs pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février), tandis que les deux attaquants Faouzi Yaya et Abdelfatah Belkacemi, ainsi que le défenseur Sofiane Khadir font partie de la sélection militaire devant prendre part au championnat du monde prévu à Oman du 16 au 29 janvier.
Par ailleurs, la direction de la lanterne rouge du championnat aurait jeté son dévolu sur l'entraîneur Mohamed Henkouche pour succéder à Youcef Bouzidi, parti à l'ASO Chlef (Ligue 2/Algérie).

ELLE PERMETTRA D'APPRÉHENDER L'IMPACT DE LA POLLUTION SUR LA SANTÉ

Une station de veille atmosphérique prochainement à Alger

UN CENTRE de calcul des particules émises dans l'atmosphère sera prochainement inauguré à l'hôpital de Mustapha-Bacha, à Alger, a annoncé hier le directeur du centre de développement des énergies renouvelables, Noureddine Yassa. «Cette station de veille atmosphérique fonctionnera en collaboration avec un laboratoire de sémiologie au sein de l'hôpital de Mustapha et suivra le niveau de concentrations de particules fines, inférieures à un micromètre», a-t-il expliqué sur les ondes de la radio Chaîne 3. Le directeur du centre de développement des énergies renouvelables a assuré qu'avec l'inauguration de cette station, «les services de l'environnement pourront avoir une idée sur la concentration, d'une manière continue, de la pollution atmosphérique dans le site urbain, ce qui permettra de faire des corrélations avec les problèmes respiratoires et les problèmes de santé en collaboration avec les médecins de l'hôpital Mustapha». En Algérie, la détérioration de la qualité de l'air est la conséquence du développement rapide et simultané de l'industrialisation, des infrastructures routières et de l'urbanisation au cours des quatre dernières décennies et a accéléré l'augmentation des pathologies respiratoires, selon les spécialistes, qui notent toutefois une absence d'études qui permettraient de donner des statistiques exhaustives sur les maladies respiratoires liées à la pollution de l'atmosphère. Selon une synthèse sur la pollution atmosphérique «un nouveau risque respiratoire pour les villes du Sud», le trafic routier dans les villes algériennes, constitue la principale source de pollution atmosphérique en raison de l'accroissement constant du nombre de véhicules, de la vétusté de ceux-ci et de l'absence totale de contrôle des émissions.
Les études ponctuelles effectuées en milieu urbain, notamment à Alger, ont montré que les concentrations des poussières (PM10), du plomb, des hydrocarbures aromatiques polynucléaires (HAP) et de l'ozone en zone péri urbaine, dépassaient souvent les normes. La même synthèse publiée par des chercheurs maghrébins et européens note qu'en Algérie, on ne dispose pas encore d'études épidémiologiques spécifiques sur les relations entre les niveaux de pollution mesurés et des indicateurs de santé, notamment cardio-respiratoires.

Z. M.

AÏN EL TURCK (ORAN)

27 candidats à l'émigration clandestine interceptés

VINGT-SEPT candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés tôt dans la matinée d'hier par les Gardes-côtes de l'unité d'Oran, dans deux opérations distinctes au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck), a-t-on appris de ce corps de sécurité. La première opération a permis l'arrestation de 17 clandestins qui tentaient leur aventure à bord d'une embarcation en polyester, à 4 heures du martin à 4 miles au nord de Cap Falcon par une patrouille des Garde-côtes et la seconde à 5 heures du matin, a touché 10 autres candidats à l'émigration à bord d'une embarcation, à 6 miles au nord de Cap Falcon, a indiqué la même source. Les «harraga», qui avaient pris le départ à partir des plages d'Aïn El Turck et de Kristel (Gdyel), ont été remis après les formalités d'usage, à la gendarmerie nationale, pour les présenter à la justice, a ajouté la même source.

S. N.